

Rapport financier semestriel 2021

Sommaire

1	Message du Directeur Général	3
2	Chiffres clés du premier semestre 2021	5
3	Événements majeurs du premier semestre 2021	7
4	Rapport semestriel d'activité	13
5	États financiers consolidés de SUEZ au 30 juin 2021	19
6	Déclaration de la personne responsable du Rapport Financier Semestriel	57
7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	59



Message du Directeur Général

Je suis extrêmement fier du résultat de notre plan SUEZ 2030 initié il y a seulement deux ans. Dans un contexte complexifié par la pandémie, la transformation de SUEZ a rapidement porté ses fruits et les résultats s'accélérent au premier semestre 2021. Notre performance est en très forte amélioration, à tous les niveaux, affichant une accélération franche par rapport à 2019 et un fort rebond par rapport à 2020. Le Groupe confirme dès lors l'ensemble de ses objectifs pour l'année 2021.

C'est grâce à la mobilisation et la détermination de nos équipes, que je remercie pour leur engagement sans faille, que SUEZ réalise ces excellentes performances.

Le chiffre d'affaires est en croissance pour tous les segments d'activité. La marge d'EBIT, en hausse significative à 9,2%, reflète l'approche sélective du Groupe et son développement dans les activités à plus forte valeur ajoutée. La simplification des processus a aussi permis d'améliorer notre génération de trésorerie : nous enregistrons ainsi un *free cash flow* récurrent de 484 millions d'euros au 30 juin. Enfin, la finalisation de plusieurs opérations de cession a également contribué à abaisser significativement l'endettement du Groupe, à 2,7 fois l'EBITDA sur 12 mois. Dans le même temps, SUEZ a continué d'investir dans l'innovation et la R&D ainsi que dans plusieurs acquisitions stratégiques permettant d'enrichir son offre de solutions différenciantes.

En complément des objectifs de développement et de performance, ma feuille de route est centrée sur la mise en œuvre de l'accord conclu avec Veolia en particulier dans sa dimension ressources humaines.

Grâce à cet accord, un « nouveau SUEZ » va naître, à la fois agile et solide, avec un fort ancrage français et de vrais moyens pour se développer à l'international. Porté par une culture de l'innovation, ce Groupe continuera de contribuer à la préservation et la restauration de l'environnement.

Bertrand Camus
Directeur Général
SUEZ



Chiffres clés du premier semestre 2021

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat et des états de situations financières des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2021 et 30 juin 2020.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés semestriels condensés et le rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	8 711,3	8 166,6
EBITDA ^(a)	1 600,7	1 196,4
Résultat net part du Groupe	298,3	(538,2)
Dette financière nette	8 624,8	9 610,9
	<i>au 30 juin 2021</i>	<i>au 31 décembre 2020</i>

(a) L'indicateur EBITDA est présenté hors impact IFRIC 21.



Événements majeurs du premier semestre 2021

3.1 Faits marquants et contrats clés

8

3.2 Rapprochement SUEZ-Veolia

11

3.1 Faits marquants et contrats clés

Janvier 2021

FINALISATION DE L'ACQUISITION DU PORTEFEUILLE DE MEMBRANES D'OSMOSE INVERSE DE LANXESS

Annoncée en juillet 2020, cette opération permet à SUEZ d'intégrer une technologie d'osmose inverse et vient compléter l'offre de la division Water Technologies & Solutions. Grâce à cette acquisition, le Groupe étend également son offre et sa capacité de production et renforce sa capacité de croissance, pour accompagner toujours plus la clientèle dans le traitement de l'eau.

L'acquisition de la ligne de produits d'osmose inverse de LANXESS comprend les membranes d'osmose inverse et l'usine de production située à Bitterfeld, en Allemagne.

CRÉATION DE CARBONWORKS, COENTREPRISE AVEC FERMENTALG

Détenue à part égale par SUEZ et Fermentalg, acteur français majeur dans la recherche et l'exploitation bio-industrielle des microalgues, Carbonworks a pour ambition d'accélérer l'industrialisation et la commercialisation de solutions de capture et de valorisation du CO₂ en bioproduits.

En développant un nouveau standard de photo-bioréacteur industriel, la coentreprise sera, à terme, capable de capter plusieurs milliers de tonnes de CO₂ à la source des émissions, et de produire des quantités équivalentes de biomasse algale destinées en priorité aux marchés du biocontrôle agricole et de la nutrition humaine et animale.

ACQUISITION DES RÉSEAUX D'EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE « HERITAGE HILLS WATER AND SEWAGE WORKS CORPORATION » AUX ÉTATS-UNIS

Grâce à cette acquisition, pour un montant de 7,3 millions d'euros, SUEZ dessert désormais plus de 500 000 personnes. Les réseaux d'eau détenus et exploités par le Groupe s'étendent sur cinq comtés de New York, dont 200 000 personnes à Westchester. Ils comprennent cinq puits, une usine de traitement et deux réservoirs de stockage. Le système d'assainissement inclut une station d'épuration et deux postes de relèvement.

Février 2021

CRÉATION D'UNE COENTREPRISE AVEC SIPPAREC POUR DÉVELOPPER LA PREMIÈRE SOLUTION DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT SUR UNE UVE EN FRANCE

SUEZ innove en créant, avec une filiale du SIPPAREC, une coentreprise pour construire une centrale de production et de distribution d'hydrogène vert sur une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) à Créteil, proche de Paris.

Le projet de station hydrogène sur l'UVE de Créteil transformera l'électricité produite à partir de la combustion des déchets ménagers en hydrogène, par un procédé d'électrolyse. Cette innovation permettra de fournir une solution énergétique décarbonée à tous les acteurs de la mobilité verte sur les territoires.

ACQUISITION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS LES OPÉRATIONS DU GROUPE EN CHINE

SUEZ a signé un accord avec son partenaire historique NWS Holdings Limited (NWS) pour acquérir les participations de NWS dans toutes les activités communes des deux Groupes en Chine. Avec cette opération, le Groupe renforce encore sa position de leader des services à l'environnement en Asie, dont l'expertise et la technologie lui permettent de remporter des contrats à forte valeur ajoutée.

L'opération, dont le montant s'élève à environ 693 millions d'euros, permettra à terme à SUEZ de détenir 100% des deux entreprises SUEZ NWS et Suyu.

SUEZ NWS regroupe toutes les activités Eau et Déchets du Groupe en Chine continentale, à Macao, à Hong-Kong et à Taïwan en une seule entité.

Suyu détient, à travers une coentreprise formée avec Chongqing Water Assets, Derun Environnement, des participations dans Chongqing Water Group et dans Chongqing Sanfeng.

ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS LA COENTREPRISE DE GESTION DE L'EAU AUX ILES CANARIES

SUEZ a renforcé sa présence en Espagne par l'acquisition de la participation minoritaire de 33,4% d'Itochu Group dans Canaragua, premier opérateur de services d'eau aux Canaries.

L'acquisition, d'un montant de 37 millions d'euros, positionne Canaragua en tant qu'acteur essentiel de la transformation des îles Canaries, promouvant un modèle de croissance économique durable à long terme, capable de répondre aux défis actuels et futurs des îles.

GAIN DE DEUX CONTRATS POUR LA GESTION INTELLIGENTE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE À SÃO PAULO

D'une durée de cinq ans, ces deux contrats de performance remportés par le Groupe visent à réduire significativement les pertes d'eaux dans les réseaux de la ville de São Paulo. SUEZ, accompagné de ses partenaires locaux, s'engage à réduire le volume d'eau perdu au cours de la distribution, permettant ainsi d'économiser environ 4 000 000 m³ d'eau chaque année.

CONTRAT D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE D'UNE DES PLUS GRANDES STATIONS D'ÉPURATION D'AFRIQUE

Au Caire en Égypte, SUEZ et son partenaire Arab Contractors ont remporté un contrat d'une durée de quatre ans, générant un chiffre d'affaires global de 40 millions d'euros, dont 28 millions d'euros pour SUEZ, pour exploiter et assurer la maintenance de la station de traitement des eaux usées de Gabal El Asfar.

Les deux lignes de traitement de l'installation vont traiter les eaux usées d'environ cinq millions d'habitants de la ville du Caire. SUEZ va également réaliser des travaux d'optimisation pour permettre à l'installation de passer de 55% à plus de 65% d'autosuffisance énergétique avec la production d'électricité à partir du biogaz généré par le traitement des boues d'épuration.

74 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 DE SUEZ IDENTIFIÉ « DURABLE » PAR LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

SUEZ a annoncé, avec un an d'avance sur l'obligation européenne, que 74 % de son chiffre d'affaires 2020 est admis dans le référentiel de la taxonomie européenne des activités durables.

Cette part élevée du chiffre d'affaires souligne la cohérence entre la stratégie du Groupe, centrée sur la préservation du capital naturel et la lutte contre le réchauffement climatique, et les objectifs vers lesquels la Commission européenne entend flécher les investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et la neutralité carbone.

Mars 2021

SUCCÈS DU PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ SHARING 2021

La cinquième offre d'actionnariat salarié du Groupe proposée aux collaborateurs en France a fait l'objet d'un taux de souscription record d'environ 53 %, avec plus de 15 000 collaborateurs ayant souscrit à l'opération. Ce succès témoigne de l'engagement des collaborateurs de SUEZ, tournés vers un objectif commun de création de valeur.

À l'issue de l'augmentation de capital liée à l'offre, les salariés deviennent l'un des tout premiers actionnaires du groupe SUEZ avec 5,6 % du capital.

CRÉATION D'UN LEADER DU DIGITAL WATER AVEC SCHNEIDER ELECTRIC

SUEZ et Schneider Electric ont annoncé unir leurs expertises en créant une coentreprise leader du digital water pour développer et commercialiser une offre commune de solutions digitales innovantes pour la gestion du cycle de l'eau.

Cette coentreprise accompagnera les opérateurs municipaux de l'eau tout comme les industriels dans l'accélération de leur transformation digitale, en mettant à leur disposition un ensemble de solutions logicielles uniques sur le marché pour la planification, l'exploitation, la maintenance et l'optimisation des infrastructures de traitement de l'eau.

NOUVEAUX CONTRATS AUPRÈS DE CLIENTS INDUSTRIELS À L'INTERNATIONAL

Au Brésil, SUEZ a remporté un contrat auprès de MODEC pour la fourniture d'un système d'élimination des sulfates présents dans l'eau de mer. Le contrat inclut la fourniture d'équipements ainsi que les services d'ingénierie, de gestion de projet, d'achats et de supervision de la construction.

Avril 2021

ACCORD AVEC VEOLIA PERMETTANT LE RAPPROCHEMENT ENTRE LES DEUX GROUPES

Veolia et SUEZ ont annoncé que leurs Conseils d'Administration respectifs étaient parvenus, le 11 avril dernier, à un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux Groupes.

Les deux Groupes se sont notamment mis d'accord sur un prix de 20,50 euros par action SUEZ (dividende attaché), la constitution d'un « nouveau SUEZ » composé d'actifs formant un ensemble cohérent et pérenne sur le plan industriel et social, et des engagements sociaux pour l'ensemble des collaborateurs de SUEZ.

CONTRAT INDUSTRIEL MAJEUR DE TRAITEMENT NATUREL DE L'EAU À OMAN

SUEZ a remporté un contrat de conception, de construction, de propriété, d'exploitation et de maintenance avec Petroleum Development Oman, la première compagnie pétrolière et gazière nationale du sultanat d'Oman.

Ce contrat, d'une durée de 20 ans et un chiffre d'affaires total de 120 millions d'euros, vise à mettre en place de nouvelles techniques pour traiter et éliminer les eaux de production générées par l'extraction et la valorisation du pétrole.

En Russie, SUEZ a signé un contrat pour un important projet de traitement des eaux usées ainsi que l'établissement d'un contrat de service associé d'une durée de dix ans concernant une nouvelle usine de production de polymères construite par Irkutsk Oil Company, producteur de pétrole indépendant.

SUEZ REMPORTE TROIS CONTRATS DE GESTION DES DÉCHETS EN FRANCE

À Neuilly-sur-Seine, la ville a renouvelé sa confiance à SUEZ en attribuant le contrat de collecte des déchets ménagers pour 63 000 habitants, pour une durée de sept ans.

En région parisienne, SUEZ assurera pendant cinq ans l'exploitation du nouveau centre de tri des collectes sélectives de Paris XVII. Ce site nouvelle génération, équipé des technologies les plus avancées, permet de trier les déchets recyclables de 900 000 franciliens.

Dans la région Grand Est, SUEZ a remporté le contrat de collecte des déchets ménagers pour les 200 000 habitants de la communauté urbaine du Grand Reims, pour une durée de sept ans.

CONTRAT POUR LA PREMIÈRE INSTALLATION DE DÉSALINISATION D'EAU DE MER À JAFFNA, AU SRI LANKA

SUEZ a remporté un nouveau contrat pour concevoir, construire et exploiter la première installation de désalinisation d'eau de mer par osmose inverse à Jaffna, au Sri Lanka.

L'usine fournira de l'eau potable à 300 000 habitants de la ville de Jaffna et des zones urbaines et rurales environnantes.

Ce contrat, d'une durée de deux ans et demi pour la phase de conception et de construction et sept ans pour la phase d'exploitation, représente un chiffre d'affaires total de 60 millions d'euros.

CONTRAT À TURIN, EN ITALIE, POUR LA MODERNISATION ET L'EXTENSION DE LA STATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU FLEUVE PÔ

Le contrat, d'une durée de cinq ans et un chiffre d'affaires total d'environ 85 millions d'euros, prévoit la construction de nouvelles lignes de traitement qui permettront une augmentation considérable de la capacité d'approvisionnement en eau potable.

La ville de Turin et ses habitants bénéficieront ainsi de traitements d'eau potable parmi les plus efficaces et les plus modernes du pays.

Mai 2021

FINALISATION D'OPÉRATIONS DE CESSIIONS ET D'ACQUISITIONS

SUEZ a finalisé la cession à PreZero, la division environnementale du Groupe Schwarz, de ses activités de recyclage et de valorisation de déchets⁽¹⁾ dans quatre pays d'Europe continentale : les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et la Pologne. Cette cession avait été annoncée en septembre 2020.

La cession à Veolia d'OSIS, multi-spécialiste de services d'assainissement, et l'acquisition des intérêts minoritaires de Suyu, ont également été finalisées au cours du mois.

Juin 2021

ACQUISITIONS D'INFLOWMATIX ET ARIA TECHNOLOGIES

SUEZ a annoncé l'acquisition d'Inflowmatix, le leader dans le domaine de l'acquisition et de l'analyse des données de pression à haute fréquence. Cette opération permet à SUEZ d'enrichir la gamme de solutions numériques du Groupe avec une offre unique pour assurer la performance opérationnelle et la résilience des réseaux de distribution d'eau.

SUEZ a également annoncé l'acquisition d'ARIA Technologies, leader européen de la modélisation numérique de la qualité de l'air et du changement climatique, renforçant ainsi la plateforme de solutions de monitoring et de traitement des polluants atmosphériques, des odeurs et des Gaz à Effet de Serre du Groupe.

CONTRAT DE DÉPOLLUTION DU QUARTIER DE SANTA GIULIA À MILAN, ITALIE

Ce contrat, d'un chiffre d'affaires total de plus de 80 millions d'euros, est l'un des plus grands projets de réaménagement urbain en Europe.

Durant trois ans et demi, les équipes de SUEZ interviendront aux côtés de SEMP afin d'assurer la dépollution totale de la zone pour ce qui constitue la première étape d'un projet majeur de réhabilitation urbaine.

Juillet 2021

CONTRAT D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DANS LE MASSACHUSETTS, ÉTATS-UNIS

Depuis le 1^{er} juillet, SUEZ assure l'exploitation et la maintenance de l'usine de traitement des eaux usées de Lynn, dans l'État du Massachusetts. Par ce contrat, d'une durée de 20 ans et d'un chiffre d'affaires total de 137 millions d'euros, SUEZ assurera la desserte de plus de 140 000 habitants de Lynn et des communautés voisines.

La fourniture des services d'eau et d'assainissement à Lynn par SUEZ vient compléter les 450 000 résidents dans 15 communautés du Massachusetts.

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT À EAST PROVIDENCE, ÉTATS-UNIS

Le conseil municipal d'East Providence, situé dans l'État de Rhode Island aux États-Unis, a renouvelé sa confiance au groupe SUEZ avec la signature d'un nouvel accord pour la gestion de la station d'épuration « Riverside ».

Ce contrat, d'une durée de dix ans et un chiffre d'affaires total d'environ 40 millions d'euros, permettra à SUEZ de continuer à fournir ses services aux 50 000 habitants d'East Providence et de Barrington, dans l'État de Rhode Island.

RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SUEZ À L'OFFRE PUBLIQUE RÉHAUSSÉE DE VEOLIA

Comme prévu par l'accord de principe du 11 avril, Veolia a relevé le prix de son offre publique d'achat à 20,50 euros par action SUEZ (dividende attaché). Cela fait suite à l'approbation, le 29 juin 2021, par les Conseils d'Administration de SUEZ et de Veolia de la promesse d'achat engageante déposée par un consortium d'investisseurs de long terme pour acquérir le « nouveau SUEZ ».

Le Conseil d'Administration de SUEZ, après avoir pris connaissance de l'attestation d'équité de l'expert indépendant (Finexsi) qui conclut au caractère équitable des conditions financières de l'offre et à la cohérence du prix de cession du « nouveau SUEZ » avec le prix de l'offre, recommande à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre publique de Veolia.

CONTRAT DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT À BRIVE, FRANCE

L'agglomération du Bassin de Brive a confié à SUEZ la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour une durée de sept ans et un chiffre d'affaires total de près de 80 millions d'euros.

Dans une démarche de préservation de l'eau unique en France, SUEZ apportera toute son expertise et ses technologies innovantes afin de réduire les prélèvements sur la ressource et de soutenir les ambitions de Développement Durable de l'agglomération.

(1) Hors activités de recyclage de plastiques et de traitement de déchets dangereux.

3.2 Rapprochement SUEZ-Veolia

Le 30 août 2020, la société Veolia Environnement a annoncé (i) avoir remis une offre ferme à la société ENGIE portant sur 29,9 % des actions de la Société, à un prix de 15,50 euros par action et (ii) son intention, si l'offre était acceptée par ENGIE, de lancer une offre publique d'acquisition sur le solde des actions de la Société. Le 5 octobre 2020, le Conseil d'Administration d'ENGIE a accepté l'offre améliorée de Veolia et Veolia et ENGIE ont conclu un contrat d'achat d'actions aux termes duquel Veolia a acquis auprès d'ENGIE 187 800 000 actions SUEZ, représentant environ 29,9 % du capital et des droits de vote de SUEZ, à un prix de 18 euros par action (dividende attaché). Le même jour, Veolia a confirmé son intention de déposer le projet d'offre au prix de 18 euros par action (dividende attaché), en conséquence de quoi l'AMF a constaté le début de la période de pré-offre⁽¹⁾.

Le projet d'offre, alors formulée au prix de 18 euros par action (dividende attaché), et le projet de note d'information correspondant, ont été déposés auprès de l'AMF le 8 février 2021 par Veolia⁽²⁾.

Le 12 avril 2021, Veolia et SUEZ ont annoncé être parvenus à un accord de principe arrêtant les principes généraux d'une solution globale et amicale en vue d'un rapprochement entre les deux Groupes. L'accord de principe fixe les principaux termes et conditions du rapprochement entre Veolia et SUEZ, et prévoit notamment :

- (i) le rehaussement du prix du projet d'offre de 18 euros par action (dividende attaché) à 20,50 euros par action (dividende attaché) ;
- (ii) la réitération des engagements sociaux de Veolia pour une durée de quatre ans à compter de la clôture de l'offre ;
- (iii) la recommandation de l'offre par le Conseil d'Administration de SUEZ sous réserve de l'obtention d'une attestation d'équité conformément à la réglementation en vigueur ;
- (iv) la constitution d'un « nouveau SUEZ », qui aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros, composé d'actifs formant un ensemble cohérent et pérenne sur le plan industriel et social, et doté d'un réel potentiel de croissance ;
- (v) la pleine coopération de SUEZ, de Veolia et du consortium de reprise du « nouveau SUEZ » en vue de l'obtention des autorisations nécessaires ;
- (vi) la désactivation de la fondation de droit néerlandais par SUEZ, la résiliation des accords de cession d'actifs conclus avec Cleanaway en Australie, et le désistement de SUEZ et Veolia des procédures contentieuses en cours ; et
- (vii) la conclusion des accords définitifs reflétant ledit accord de principe le 14 mai 2021 au plus tard.

Le 14 mai 2021, Veolia et SUEZ ont conclu, d'une part, un accord de rapprochement et, d'autre part, un *Memorandum of Understanding* avec Meridiam, la Caisse des dépôts et consignations, CNP Assurances et Global Infrastructure Partners (le « Consortium »). Préalablement à leur conclusion, l'accord de rapprochement et le *Memorandum of Understanding* ont été approuvés par le Conseil d'Administration de Veolia et le Conseil d'Administration de SUEZ. Ce dernier a également accueilli favorablement le projet de rapprochement entre les deux Groupes.

L'accord de rapprochement conclu entre Veolia et SUEZ détaille les termes et conditions de la mise en œuvre de l'offre et fixe les

principes généraux de la création du « nouveau SUEZ » via la cession par SUEZ, au bénéfice du Consortium, de ses activités Eau et Déchets (hors déchets dangereux) en France et de certaines activités à l'international (la « Cession du Périmètre »). L'accord de rapprochement contient notamment :

- (i) les termes et conditions de l'offre ;
- (ii) l'engagement de Veolia de relever le prix du projet d'offre de 18 euros par action (dividende attaché) à 20,50 euros par action (dividende attaché) et de déposer le projet modificatif de note d'information correspondant sous réserve de, et concomitamment à, la notification de la remise par le Conseil d'Administration de SUEZ d'un avis motivé favorable à l'offre ;
- (iii) l'engagement de SUEZ de réunir son Conseil d'Administration afin de rendre un avis motivé sur l'offre sous réserve de ses devoirs fiduciaires, de l'avis du Comité de Groupe de SUEZ, et de la conclusion positive de l'expert indépendant sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre ;
- (iv) la réitération des engagements sociaux de Veolia pour une durée de quatre ans à compter de la première date de règlement-livraison de l'offre ;
- (v) l'engagement de Veolia et de SUEZ de coopérer pleinement en vue de l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires nécessaires dans le cadre de l'offre et plus généralement du rapprochement, en ce compris l'obtention de l'autorisation au titre du contrôle des concentrations par la Commission européenne ;
- (vi) les principes directeurs et le projet de *Memorandum of Understanding* conformément auxquels la cession du périmètre du « nouveau SUEZ » doit être préparée et mise en œuvre ;
- (vii) l'engagement de Veolia et SUEZ de coopérer pleinement en vue de la préparation et la réalisation de la cession du périmètre du « nouveau SUEZ » ;
- (viii) les conditions de désactivation de la fondation de droit néerlandais par SUEZ, et de la renonciation par Veolia et SUEZ aux procédures contentieuses en cours ;
- (ix) un engagement usuel d'exclusivité de la part de SUEZ au bénéfice de Veolia ; et
- (x) un engagement usuel pris par SUEZ de gestion dans le cours normal des affaires.

L'accord de rapprochement prendra fin à la date de règlement-livraison de l'offre ou, si elle est plus tardive, à la date de réalisation complète de la cession du périmètre du « nouveau SUEZ », sauf résiliation anticipée décidée d'un commun accord par les parties ou unilatéralement dans certains cas prévus par l'accord.

Le *Memorandum of Understanding* conclu entre Veolia, SUEZ et le Consortium a pour objet d'encadrer la négociation des accords définitifs et d'organiser les procédures d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel compétentes du groupe SUEZ dans le cadre de la Cession du Périmètre.

(1) Avis AMF n° 220C4093 du 6 octobre 2020 disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

(2) Avis AMF n° 221C0312 du 8 février 2021 disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Conformément aux stipulations du *Memorandum of Understanding*, le Consortium a remis à SUEZ et Veolia, le 27 juin 2021, une offre ferme et définitive aux termes de laquelle la cession du périmètre du « nouveau SUEZ » serait réalisée au bénéfice d'une société nouvellement créée détenue par Meridiam et Global Infrastructure Partners à hauteur de 40 % du capital chacun, par la Caisse des dépôts et consignations à hauteur de 12 % et par CNP Assurances à hauteur de 8 %. La cession du périmètre du « nouveau SUEZ » inclurait (i) les activités Eau et Déchets (à l'exception des déchets dangereux) de SUEZ en France, (ii) la *global business unit* « Smart & Environmental Solutions » de SUEZ (à l'exception de « SES Spain », de « SES Aguas Andinas » et d'une partie de « SES Colombia »), (iii) les activités Eau Municipale de SUEZ en Italie ainsi que la participation dans ACEA, (iv) les activités Eau Municipale de SUEZ en République tchèque, (v) les activités Eau Municipale et Déchets (à l'exception des déchets dangereux) de SUEZ en Afrique ainsi que la participation dans Lydec, (vi) les activités Eau Municipale en Inde, au Bangladesh et au Sri Lanka, (vii) les activités Eau Municipale, Eau Industrielle et de design et de construction infrastructure de SUEZ en Chine, ainsi que l'ensemble des activités du groupe Suyu et deux incinérateurs industriels à Shanghai et Suzhou, (viii) les activités Eau Municipale de SUEZ en Australie et (ix) les activités de SUEZ en Ouzbékistan, en Azerbaïdjan, au Turkménistan et au Kazakhstan.

L'offre du Consortium valorise la Cession du Périmètre à 10,4 milliards d'euros en valeur d'entreprise (en prenant en compte les dettes liées à IFRS 16). Cette valorisation intègre un complément de prix potentiel de 300 millions d'euros à verser à l'issue de l'exercice 2021, déterminé selon le niveau d'EBITDA qui sera atteint par le périmètre cédé à la clôture de l'exercice 2021. Cette offre valorise la Cession du Périmètre à 9,1 milliards d'euros en valeur des fonds propres.

La réalisation de la Cession du Périmètre demeurerait néanmoins conditionnée (i) à certaines réorganisations portant sur le périmètre cédé, (ii) au transfert au Consortium d'au moins 90 % des revenus du périmètre cédé, et (iii) au règlement-livraison de l'offre. En conséquence, l'opération de cession pourrait ne pas aboutir en cas de non-satisfaction de l'une de ces conditions suspensives.

À la suite de la remise de l'offre ferme et définitive du Consortium, le véhicule d'acquisition du Consortium, SUEZ et Veolia ont signé un *Put Option Agreement* aux termes duquel le véhicule d'acquisition du Consortium a consenti une promesse d'achat portant sur la cession du périmètre du « nouveau SUEZ », qui pourrait être exercée par SUEZ dès la finalisation des procédures d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel compétentes du groupe SUEZ.

Est annexé au *Put Option Agreement* un projet de *Share and Asset Purchase Agreement* (le « SAPA ») qui serait conclu entre SUEZ, Veolia et le véhicule d'acquisition du Consortium en cas d'exercice de la promesse d'achat et qui fixe les termes et conditions du transfert d'actions, d'actifs et de passifs détenus par certaines entités du groupe SUEZ au Véhicule d'Acquisition du Consortium, en vue de la constitution du « nouveau SUEZ ».

Il est précisé que le SAPA inclut notamment :

- (i) une description détaillée des activités incluses dans la cession du périmètre du « nouveau SUEZ » ;
- (ii) une description détaillée des étapes de la réorganisation à mettre en œuvre préalablement à la réalisation de la Cession du Périmètre ;
- (iii) des mécanismes d'ajustement du prix d'acquisition, à la hausse ou à la baisse, usuellement déterminés sur la base de comptes établis à la date de réalisation ou liés à des variations possibles du périmètre cédé d'ici à la date de réalisation, sous réserves de mécanismes de compensation ;
- (iv) des mécanismes de mise en œuvre de solutions économiquement et industriellement équivalentes dans l'hypothèse où certains actifs devant être transférés au véhicule d'acquisition du Consortium ne pourraient pas l'être ;
- (v) les conditions suspensives mentionnées ci-dessus ;
- (vi) la possibilité de réaliser la cession du périmètre du « nouveau SUEZ » en plusieurs temps (*staggered closing*) ;
- (vii) les engagements sociaux pris par le véhicule d'acquisition du Consortium.

L'offre du Consortium prévoit également que l'actionnariat salarié soit porté à 10 % du capital dans un délai de sept ans à compter de la réalisation de la Cession du Périmètre.

Le 29 juin 2021, connaissance prise notamment de l'avis du Comité de Groupe de SUEZ sur l'offre en date du 21 juin 2021 et du rapport de l'expert indépendant, le cabinet Finexsi, sur les conditions financières de l'offre en date du 29 juin 2021, le Conseil d'Administration de SUEZ a considéré que l'offre est conforme à l'intérêt de SUEZ, de ses actionnaires et de ses salariés et recommandé aux actionnaires d'apporter leurs actions SUEZ à l'offre. Il est précisé que le rapport de l'expert indépendant a conclu que le prix de l'offre est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de SUEZ.

Conformément aux termes de l'accord de rapprochement, Veolia a par conséquent décidé de rehausser comme annoncé le prix du projet d'offre de 18 euros par action (dividende attaché) à 20,50 euros par action (dividende attaché), informé l'AMF dudit rehaussement du prix et déposé le projet modificatif de note d'information correspondant. Le projet d'offre ainsi relevé et le projet modificatif de note d'information ont été déposés auprès de l'AMF le 30 juin 2021 ⁽¹⁾.

Il est rappelé que, à la suite du détachement du dividende de 0,65 euro par action approuvé par l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de SUEZ en date du 30 juin 2021, le prix de 20,50 euros par action (dividende attaché) a automatiquement été réduit de 0,65 euro, se fixant à 19,85 euros par action (droits à distribution attachés).

Le 20 juillet 2021, l'AMF a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat, cette décision emportant visa du projet de note d'information de la société Veolia sous le n°21- 338⁽²⁾. En outre, l'AMF a apposé le visa n°21- 339 sur le projet de note en réponse de la société SUEZ.

(1) Avis AMF n° 221C1589 du 30 juin 2021 (complément à l'avis AMF 221C0312 du 8 février 2021) disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

(2) Avis AMF n° 221C1825 du 20 juillet 2021 disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).



Rapport semestriel d'activité

4.1	Évolution de l'activité et du résultat des opérations	15
4.2	Évolution des secteurs opérationnels	15
4.3	Autres éléments du compte de résultat	17
4.4	Financement	17
4.5	Autres postes de l'état de situation financière	18
4.6	Transactions avec des parties liées	18
4.7	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	18
4.8	Perspectives 2021	18

Événements importants du premier semestre 2021

ACCORD DE RAPPROCHEMENT ENTRE SUEZ ET VEOLIA

Le 12 avril 2021, Veolia et SUEZ ont annoncé que leurs Conseils d'Administration respectifs étaient parvenus à un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux groupes.

Le 14 mai 2021, l'accord de rapprochement a été signé ainsi qu'un protocole d'accord avec le Consortium Meridiam-GIP-Groupe Caisse des dépôts et consignations et CNP Assurances pour la reprise du « nouveau SUEZ ».

Cet accord :

- ▶ permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques nécessaires à son projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, tout en garantissant un périmètre industriel et social cohérent et pérenne pour le « nouveau SUEZ » ;
- ▶ réitère les engagements sociaux pris par Veolia ;
- ▶ confirme que le prix d'acquisition par action de SUEZ S.A. sera relevé à 20,50 euros (coupon attaché).

Cette offre révisée de Veolia a été approuvée par le Conseil d'Administration de SUEZ le 29 juin 2021, après l'obtention d'une attestation d'équité par l'expert indépendant (Finexsi) et avis du Comité de Groupe. Parallèlement, le Consortium a remis à Veolia et SUEZ une promesse d'achat engageante finale pour le rachat du « nouveau SUEZ » pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards d'euros.

Les activités composant le périmètre du futur « nouveau SUEZ » sont principalement :

- ▶ l'eau municipale et le déchet solide en France ;
- ▶ les activités dans l'eau en Italie, en République Tchèque, en Afrique, en Asie Centrale, en Inde, en Chine et en Australie ;
- ▶ les activités digitales et environnementales (SES) présentes à l'échelle mondiale.

LANCEMENT DU PLAN SHARING 2021

En janvier 2021, SUEZ a lancé son cinquième plan d'actionnariat salarié dénommé Sharing 2021. Ce plan s'adresse uniquement aux salariés des entités françaises du Groupe.

Sharing 2021 a été souscrit par 15 263 salariés, soit un taux de souscription de près de 53 % parmi les actifs, en progression de plus de 60 % par rapport au taux de souscription enregistré en France lors des quatre offres précédentes. L'opération a été finalisée le 18 mars 2021, avec l'émission de 10 976 645 actions nouvelles de 4 euros de valeur nominale. À l'issue de cette opération, l'actionnariat salarié de SUEZ atteint 5,6 % du capital, renforçant ainsi la position des salariés en tant que troisième actionnaire du Groupe.

ACTIVITÉS CÉDÉES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021

Les activités concernées par ces cessions initiées en 2020, dans le cadre de l'alignement du portefeuille d'activités autour de la stratégie SUEZ 2030, avaient été comptabilisées dans l'état de situation financière consolidé du Groupe au 31 décembre 2020 en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». A ce titre, les amortissements d'actifs ont été suspendus jusqu'à la date de finalisation de ces cessions. Au 30 juin 2021, l'impact de cette suspension représente un effet positif sur le résultat opérationnel courant de 44,1 millions d'euros.

Cession de l'activité OSIS

Le 18 mai 2021, SUEZ a finalisé la cession d'OSIS, multi-spécialiste des services d'assainissement, à Veolia, pour une valeur d'entreprise de 298 millions d'euros, soit environ 13 fois l'EBITDA ajusté pro forma de 2019, à laquelle s'ajoute un complément de prix de 5 millions d'euros.

La conclusion de cette opération intervient après consultation des Instances Représentatives du Personnel et fait suite à l'accord des Autorités de la Concurrence le 28 avril 2021.

Employant 2 500 collaborateurs dans plus de 130 centres de service locaux, OSIS opère des segments d'activité complémentaires entre eux : l'assainissement et la collecte des déchets liquides, le nettoyage industriel et l'hygiène des bâtiments. En 2020, OSIS en France avait réalisé 229,0 millions d'euros de chiffre d'affaires et -0,5 million d'euros d'EBITDA.

Cession des activités de Recyclage et Valorisation en Europe du Nord

Le 31 mai 2021, SUEZ a finalisé la cession à PreZero, division environnementale du Groupe Schwarz, de ses activités de Recyclage et Valorisation – hors activités de recyclage des plastiques et de traitement de déchets dangereux – dans quatre pays d'Europe continentale : les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et la Pologne. La transaction valorise les activités cédées à 1 100 millions d'euros (valeur d'entreprise). La conclusion de cette opération intervient après consultation des Instances Représentatives du Personnel et fait suite à l'accord des Autorités de la Concurrence le 14 avril 2021.

Dans ces quatre pays, les activités cédées à PreZero couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage et de la valorisation des déchets, de la collecte au tri en passant par la transformation et le traitement d'une large variété de déchets (bois, verre, papier, métal...). Les activités cédées exploitent un total de 125 sites et emploient plus de 6 700 employés. En 2020, ces activités avaient généré un chiffre d'affaires de 1 127,3 millions d'euros et un EBITDA de 169,9 millions d'euros.

FIN DU PROGRAMME DE TITRISATION

Dans le contexte de la cession de ses activités de Recyclage et Valorisation en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Pologne, le Groupe a mis fin le 25 janvier 2021 à son programme de titrisation qui, outre les entités aux Pays-Bas et en Allemagne cédées au cours du 1^{er} semestre 2021 au Groupe Schwarz, incluait également les entités des périmètres Recyclage et Valorisation France et IWS.

Les différentes entités concernées ont ainsi procédé à cette date au rachat du stock de créances commerciales qu'elles avaient précédemment cédées au Fond Commun de titrisation pour un montant total de 290,5 millions d'euros.

ACQUISITION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS SUEZ NWS ET SUYU EN CHINE

Le 11 janvier 2021, le Groupe a annoncé la signature d'un accord avec son partenaire historique NWS Holdings Limited (NWS) pour acquérir les participations minoritaires de NWS dans toutes les activités communes des deux Groupes en Grande Chine. Ces acquisitions renforcent la présence de SUEZ en Grande Chine et simplifient la structure de ses activités dans la région. À l'issue de l'opération, SUEZ détiendra 100 % de SUEZ NWS et Suyu.

Le montant de ces deux acquisitions est évalué à environ 693 millions d'euros.

- ▶ Le 11 Mai 2021, SUEZ a annoncé la finalisation de l'acquisition de la participation de 50 % de NWS (NWS Holdings Limited) dans Suyu au travers de sa filiale NWS Hong Kong Investment Limited (NWS HKI).

À la suite de l'acquisition de la participation de 50 % de NWS, SUEZ détient désormais 100 % de Suyu. Le montant final de cette transaction s'élève à 252 millions d'euros ;

- ▶ L'acquisition de la participation minoritaire dans SUEZ NWS est encore soumise à l'approbation du régulateur et aux clauses suspensives habituelles.

OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Nouvelle émission obligataire

Le 9 mars 2021, SUEZ a réalisé le placement d'un emprunt obligataire de 750 millions d'euros à zéro coupon et avec une date de maturité au 9 juin 2026.

Remboursement de souche obligataire existante

Le 17 mai 2021, SUEZ a procédé au remboursement de 596,6 millions d'euros d'une souche obligataire émise le 17 mai 2011, portant un coupon annuel fixe de 4,078 %.

4.1 Évolution de l'activité et du résultat des opérations

- ▶ Le Groupe affiche au 30 juin 2021 un chiffre d'affaires de 8 711,3 millions d'euros, en hausse de +544,7 millions d'euros par rapport au 30 juin 2020. Cette croissance de l'activité se décompose en :

- une croissance organique de +11,0% (+901,7 millions d'euros), reflétant d'une part la forte dynamique commerciale du Groupe et d'autre part une reprise par rapport au premier semestre 2020 qui avait été affecté par des restrictions très strictes lors de l'émergence de la pandémie. Au cours du semestre, le chiffre d'affaires a progressé de +5,9% en termes organiques au premier trimestre 2021, puis de +16,5% au deuxième trimestre 2021,
- un effet périmètre de -3,4% (-277,0 millions d'euros), incluant notamment l'effet des cessions d'OSIS et des activités de Recyclage et Valorisation dans quatre pays d'Europe continentale, finalisées respectivement les 18 et 31 mai derniers,
- des variations de change pour -1,0% (-80,8 millions d'euros) du fait notamment de la dépréciation du dollar américain (-86 millions d'euros), du réal brésilien (-10 millions d'euros) et du dollar de Hong Kong (-9 millions d'euros) par rapport à l'euro, partiellement compensé par une appréciation du dollar australien (+38 millions d'euros) et du peso chilien (+10 millions d'euros) par rapport à l'euro.

Au premier semestre 2021, l'amélioration de la profitabilité du Groupe est tirée par la croissance et par le succès de la mise en œuvre du plan de performance, lequel a généré 148 millions d'euros d'économies impactant positivement l'EBIT au premier semestre 2021.

- ▶ L'EBITDA s'élève à 1 600,7 millions d'euros, en croissance organique de +38,1% et de +34,2% à taux de change constants par rapport au premier semestre 2020. Il est rappelé que le Groupe avait enregistré pour 61 millions d'euros de coûts et provisions liés à la conjoncture, y compris la pandémie de Covid-19, au premier semestre 2020.

La marge d'EBITDA, à 18,4% du chiffre d'affaires, affiche ainsi une progression de +3,8 points par rapport au premier semestre 2020 et de +0,8 point par rapport au premier semestre 2019 ;

- ▶ L'EBIT s'établit à 798,1 millions d'euros, contre 76,3 millions d'euros au premier semestre 2020. Ce montant intègre l'impact comptable de la norme IFRS 5 (non-amortissement des actifs détenus en vue de la vente) pour 44,1 millions d'euros. La croissance organique, qui exclut cet impact, est de +902,4%. Il est rappelé qu'au premier semestre 2020, le Groupe avait enregistré pour 281 millions d'euros de coûts et provisions liés à la conjoncture, y compris la pandémie. Les effets de change sont favorables à hauteur de 6,6 millions d'euros.

4.2 Évolution des secteurs opérationnels

EAU

- ▶ Le segment Eau affiche un chiffre d'affaires de 3 284,1 millions d'euros à fin juin 2021, en croissance organique de +4,1% (+130,5 millions d'euros). Sur la période, le chiffre d'affaires était en croissance organique de +0,3% au premier trimestre, puis de +7,8% au deuxième trimestre.
- Europe : le chiffre d'affaires est en forte croissance organique de +4,8% (+84,6 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020 et ce, bien que les mesures de restriction liées à la pandémie aient continué de peser sur l'activité touristique au premier semestre. Les volumes d'eau vendus affichent une hausse de +0,5% en France et de +2,5% en Espagne. Les tarifs

sont en hausse de +1,0% en moyenne en France, tandis qu'ils affichent une stabilité en Espagne,

- Amériques : le chiffre d'affaires est en croissance organique de +2,3% (+19,2 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020. Aux États-Unis, les volumes d'eau vendus affichent une forte hausse de +3,3% : dans certaines zones du pays, les conditions météorologiques exceptionnelles au second trimestre ont conduit, en particulier, à des hausses inédites de la consommation d'eau. Au Chili, les restrictions persistantes liées à la pandémie ont affecté les volumes d'eau vendus, en baisse de -1,0% sur le semestre. Les tarifs bénéficient de réindexations positives aux États-Unis et au Chili, et sont en hausse respectivement de +3,0% et de +2,3%,

- Asie Pacifique : le chiffre d'affaires est en croissance organique de +6,3% (+12,1 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020. La performance reflète notamment la solide contribution des activités de construction ce semestre ainsi que la hausse des volumes d'eau vendus en Chine continentale, tandis que Macao a été affecté par une très faible activité touristique durant le semestre du fait des restrictions liées à la pandémie,
- AMECA : le chiffre d'affaires est en croissance organique de +3,2% (+14,6 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020. La région bénéficie de la reprise de l'activité et de la hausse des volumes d'eau vendus comparé au premier semestre 2020 mais connaît toujours quelques perturbations opérationnelles liées à la pandémie, notamment en Inde ;
- ▶ L'EBIT du segment s'établit à 411,1 millions d'euros, contre 107,8 millions d'euros au premier semestre 2020. Cette forte progression s'explique notamment par les coûts et provisions liés à la conjoncture, y compris la pandémie, enregistrée en 2020 et s'élevant à -176 millions d'euros.

Par comparaison au premier semestre 2019, l'EBIT est en croissance organique de +1,4% (+6,0 millions d'euros).

RECYCLAGE & VALORISATION

- ▶ Le segment Recyclage et Valorisation affiche un chiffre d'affaires total de 3 912,8 millions d'euros, en croissance organique de +19,9% (+687,3 millions d'euros). Sur la période, le chiffre d'affaires était en croissance organique de +11,8% au premier trimestre, puis de +29,2% au deuxième trimestre. Les volumes de déchets traités affichent une hausse de +4,6% sur le semestre.
- Europe : le chiffre d'affaires est en croissance organique de +22,8% (+650,6 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020. En France et en Europe continentale, la performance est portée par une dynamique de prix solide, une hausse des volumes de déchets traités et des niveaux de prix des matières premières recyclées toujours porteurs. Au Royaume-Uni, l'optimisation de la disponibilité et de la saturation des capacités de traitement a soutenu la performance au cours du semestre,
- Asie-Pacifique : le chiffre d'affaires est en croissance organique de +5,3% (+28,2 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020, soutenue notamment par la hausse des volumes de déchets traités dans la région comparée au premier semestre 2020 et des contributions additionnelles de volumes dans l'activité d'enfouissement à Hong-Kong,
- AMECA et Amériques : les chiffres d'affaires sont respectivement en croissance organique de +1,8% (+0,7 million d'euros) et de +32,8% (+7,8 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020 ;

- ▶ L'EBIT du segment s'établit à 343,9 millions d'euros, contre 70,3 millions d'euros au premier semestre 2020. À fin juin 2020, l'EBIT avait été affecté par -42 millions d'euros de coûts et provisions liés à la conjoncture, y compris à la pandémie. Par comparaison au premier semestre 2019, l'EBIT est en croissance organique de +50,4% (+105,8 millions d'euros).

ETS

- ▶ Le segment Environmental Tech & Solutions affiche un chiffre d'affaires total de 1 668,4 millions d'euros au 30 juin 2021, en croissance organique de +5,5% (+89,8 millions d'euros). Sur la période, le chiffre d'affaires était en croissance organique de +2,2% au premier trimestre, et de +8,8% au deuxième trimestre ;
- ▶ La division *Water Technologies & Solutions* affiche un chiffre d'affaires de 1 145,1 millions d'euros au premier semestre, en croissance organique de +1,2%, avec notamment une croissance plus dynamique pour l'activité produits. Le chiffre d'affaires de la division *Smart & Environmental Solutions*, tiré par les activités digitales, décentralisées et d'asset revenue performance en France, affiche une forte croissance organique de +25,0% à 242,4 millions d'euros. Enfin, l'activité *Hazardous Waste* a bénéficié de la reprise des volumes de déchets industriels comparé à un premier semestre 2020 fortement impacté par la pandémie, et affiche un chiffre d'affaires en croissance organique de +10,4% à 280,9 millions d'euros au premier semestre 2021.
- Amériques : le chiffre d'affaires est stable au premier semestre, à -0,2% (-1,6 million d'euros) par rapport au premier semestre 2020. Au sein de la division WTS, la solide performance des activités produits et service a compensé les retards de chiffre d'affaires au sein de l'activité projets, toujours pénalisée par la pandémie,
- Europe : le chiffre d'affaires est en croissance organique de +10,4% (+65,6 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020. L'activité de déchets dangereux a connu une reprise au premier semestre 2021 en comparaison de 2020, mais les volumes demeurent affectés par les restrictions liées à la pandémie,
- Asie-Pacifique : le chiffre d'affaires est en forte croissance organique de +16,4% (+37,8 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020. En Chine, l'activité de déchets dangereux a bénéficié d'une solide reprise des volumes de déchets traités en comparaison du premier semestre 2020,
- AMECA est en décroissance organique de -15,7% (-12,0 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2020 ;
- ▶ L'EBIT du segment s'établit à +117,1 millions d'euros, contre -13,4 millions d'euros au premier semestre 2020. Le Groupe avait enregistré au 30 juin 2020 pour -37 millions d'euros de coûts et provisions liés à la conjoncture, y compris à la pandémie. Par comparaison au premier semestre 2019, l'EBIT de la division ETS est en croissance organique de +49,8% (+40,4 millions d'euros).

4.3 Autres éléments du compte de résultat

- ▶ Le résultat financier s'établit à - 186,2 millions d'euros au 30 juin 2021, contre - 218,5 millions d'euros au 30 juin 2020. Le coût moyen de la dette nette s'élève à 3,63% au 30 juin 2021 contre 3,35% au 30 juin 2020;
- ▶ L'impôt sur les sociétés s'élève à - 129,5 millions d'euros au 30 juin 2021, contre - 44,6 millions d'euros au 30 juin 2020;
- ▶ Les intérêts minoritaires s'élèvent à 117,0 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 34,0 millions d'euros au 30 juin 2020;
- ▶ Les restructurations (y compris les coûts de rapprochement avec Veolia) et pertes de valeur ont représenté une charge de - 335,3 millions d'euros au 30 juin 2021 ;
- ▶ Le résultat net part du Groupe s'établit à 298,3 millions d'euros au 30 juin 2021 contre - 538,2 millions d'euros au 30 juin 2020. Le résultat par action ressort à 0,44 euro sur le premier semestre 2021 contre - 0,89 euro par action au premier semestre 2020 ;
- ▶ Le résultat net récurrent part du Groupe ressort à 304 millions d'euros au 30 juin 2021 ;
- ▶ Le bénéfice par action récurrent s'établit à 0,48 euro au 30 juin 2021.

4.4 Financement

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

- ▶ La marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 1 238,1 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 753,5 millions d'euros au premier semestre 2020;
- ▶ La variation du besoin en fonds de roulement (BFR) ressort à - 141,1 millions d'euros sur le premier semestre contre - 3,8 millions d'euros sur le premier semestre 2020;
- ▶ Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 1 004,1 millions d'euros sur le premier semestre 2021, en hausse de + 342,4 millions d'euros par rapport au 30 juin 2020 ;
- ▶ le *free cash flow* récurrent s'établit à 484 millions d'euros au premier semestre 2021.

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

- ▶ Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :
 - des investissements de maintenance pour 291,9 millions d'euros, soit 3,4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe,
 - des investissements de développement pour 274,6 millions d'euros,
 - des investissements financiers pour 356,0 millions d'euros,
 - des cessions pour 957,6 millions d'euros;
- ▶ Au total, les flux des activités d'investissement génèrent ainsi un excédent de trésorerie de + 287,2 millions d'euros, contre un besoin de trésorerie de - 591,8 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- ▶ Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a renforcé sa structure financière avec :
 - l'émission d'un nouvel emprunt obligataire le 9 mars 2021 : 750 millions d'euros à 5 ans à zéro coupon (échéance du 9 juin 2026);
- ▶ Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a également remboursé :
 - le 17 mai 2021, SUEZ a procédé au remboursement à l'échéance du montant résiduel d'un emprunt obligataire pour 596,6 millions d'euros.
- ▶ Le montant total distribué aux actionnaires s'élève à 148,9 millions d'euros au 30 juin 2021 dont 119,1 millions d'euros de dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle;
- ▶ L'application d'IFRS 16 entraîne la constatation d'une sortie de trésorerie correspondant au remboursement et au paiement d'intérêts sur les dettes de location pour un montant de - 168,1 millions d'euros;
- ▶ Au total, les flux des activités de financement génèrent un besoin de trésorerie de - 691,6 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice 2021 contre un excédent de + 1 397,9 millions d'euros en 2020.

ENDETTEMENT NET AU 30 JUIN 2021

- ▶ L'endettement net au 30 juin 2021 s'élève à 8 624,8 millions d'euros contre 10 749,2 millions d'euros au 30 juin 2020 et 9 610,9 millions d'euros au 31 décembre 2020;
- ▶ Au 30 juin 2021, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 3 266,8 millions d'euros dont 295,0 millions d'euros viennent en garantie des titres négociables à court terme.

4.5 Autres postes de l'état de situation financière

Les immobilisations incorporelles nettes et *goodwills* s'établissent à 9 154,8 millions d'euros, soit une hausse de +26,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020, résultant principalement des acquisitions (+96,7 millions d'euros), des écarts de conversion (+153,5 millions d'euros) et des amortissements et pertes de valeur de la période (-234,7 millions d'euros).

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 7 978,9 millions d'euros, contre 7 756,0 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit une hausse de +222,9 millions d'euros, résultant principalement des acquisitions de la période pour +384,4 millions d'euros, des cessions de la période pour -20,9 millions d'euros, des écarts de conversion (+200,9 millions d'euros), des variations de périmètre (-9,3 millions d'euros), des amortissements et pertes de valeur de la période (-319,8 millions d'euros).

Les participations dans les coentreprises sont en baisse de -272,5 millions d'euros et en hausse de +782,5 millions dans les entreprises associées.

Les capitaux propres totaux s'établissent à 8 285,9 millions d'euros, en hausse de +236,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 principalement du fait du résultat net de la période, des dividendes distribués et de la souscription d'actions réservées aux salariés.

Les provisions sont en hausse au 30 juin 2021 de +99,4 millions d'euros et s'élèvent à 2 055,1 millions d'euros, contre 1 955,7 millions d'euros au 31 décembre 2020. Cette hausse est principalement expliquée par la variation nette des provisions pour restructuration pour +73,4 millions d'euros et la variation positive des écarts de change à hauteur de +23,7 millions d'euros.

Les impôts différés représentent un passif net de -262,0 millions d'euros au 30 juin 2021 contre -163,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

4.6 Transactions avec des parties liées

La Note 15 aux états financiers consolidés semestriels condensés figurant au chapitre 5 du présent document détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec les sociétés associées et coentreprises du Groupe.

4.7 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Le chapitre « Facteurs de risques » (chapitre 3) du Document d'Enregistrement Universel 2020 de SUEZ contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

4.8 Perspectives 2021

- ▶ Chiffre d'affaires supérieur à 16 milliards d'euros avec un retour à la croissance organique;
- ▶ EBIT estimé entre 1,4 et 1,6 milliard d'euros;
- ▶ Bénéfice par action récurrent estimé entre 0,80 et 0,85 euro;
- ▶ *Free Cash Flow* récurrent supérieur à 500 milliards d'euros.

Ces perspectives intègrent, pour principales hypothèses, des taux de changes stables par rapport aux résultats annuels 2020, l'absence de retour aux situations de confinement généralisé à échelle régionale au second semestre et des prix des matières premières constants.



États financiers consolidés de SUEZ au 30 juin 2021

5.1	États de situations financières consolidés	20
5.2	Comptes de résultat consolidés	21
5.3	États des résultats globaux consolidés	22
5.4	États des variations des capitaux propres consolidés	23
5.5	États des flux de trésorerie consolidés	24
5.6	Notes annexes aux états financiers consolidés	25

5.1 États de situations financières consolidés

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants			
Autres immobilisations incorporelles nettes	6	4 391,9	4 464,8
Goodwill	6	4 762,9	4 663,7
Immobilisations corporelles nettes	6	7 978,9	7 756,0
Droits d'utilisation	10	1 130,4	1 168,0
Instruments de capitaux propres	8.1	136,5	107,9
Prêts et créances au coût amorti	8.1	592,3	712,2
Instruments financiers dérivés	8.4	73,6	146,5
Participations dans les coentreprises	7.1	653,0	925,5
Participations dans les entreprises associées	7.2	1 845,9	1 063,4
Actifs contrats		84,9	80,6
Autres actifs		280,5	159,7
Impôts différés Actif	4.4	395,1	432,4
Total Actifs non courants		22 325,9	21 680,7
Actifs courants			
Prêts et créances au coût amorti	8.1	151,4	77,0
Instruments financiers dérivés	8.4	57,0	96,4
Clients et autres débiteurs	8.1	4 526,4	4 324,3
Stocks		532,8	483,1
Actifs contrats		493,9	498,4
Autres actifs		1 693,1	1 606,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	8.1	168,3	54,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1	5 855,9	5 319,6
Total Actifs courants		13 478,8	12 460,5
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	1 443,0
Total Actif		35 804,7	35 584,2
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe		5 678,4	5 406,6
Participations ne donnant pas le contrôle	11	2 607,5	2 642,8
Total Capitaux propres		8 285,9	8 049,4
Passifs non courants			
Provisions	12	1 406,8	1 413,9
Dettes financières	8.3	11 240,6	10 990,0
Dettes de location	10	936,3	975,5
Instruments financiers dérivés	8.4	7,5	4,9
Autres passifs financiers	8.2	68,1	37,6
Passifs contrats		198,5	196,3
Autres passifs		661,7	524,1
Impôts différés Passif	4.4	657,1	596,2
Total Passifs non courants		15 176,6	14 738,5
Passifs courants			
Provisions	12	648,3	541,8
Dettes financières	8.3	2 290,0	2 956,6
Dettes de location	10	260,3	255,6
Instruments financiers dérivés	8.4	38,8	36,2
Fournisseurs et autres créanciers	8.2	3 236,0	3 263,2
Passifs contrats		1 152,4	1 176,1
Autres passifs		4 716,4	3 980,4
Total Passifs courants		12 342,2	12 209,9
Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	586,4
Total Passif et Capitaux Propres		35 804,7	35 584,2

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.2 Comptes de résultat consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	3.2	8 711,3	8 166,6
Achats		(2 017,8)	(1 684,8)
Charges de personnel		(2 337,2)	(2 395,2)
Amortissements, dépréciations et provisions		(646,0)	(975,6)
Autres charges opérationnelles		(3 198,8)	(3 246,6)
Autres produits opérationnels		150,0	110,3
Résultat opérationnel courant	4.1	661,5	(25,3)
<i>Mark-to-market</i> sur instruments financiers à caractère opérationnel		(0,9)	(0,2)
Perte de valeurs sur actifs non courants		(69,5)	(199,9)
Restructurations		(66,8)	(54,9)
Effets de périmètre		299,6	0,4
Autres résultats de cessions		9,6	(16,5)
Autres opérations non récurrentes à caractère significatif		(199,0)	-
Résultat des activités opérationnelles	4.2	634,5	(296,4)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		96,5	55,3
<i>dont quote-part de résultat net des coentreprises</i>	7.1	22,5	17,8
<i>dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	7.2	74,0	37,5
Résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		731,0	(241,1)
Charges financières		(214,8)	(252,1)
Produits financiers		28,6	33,6
Résultat financier	4.3	(186,2)	(218,5)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(129,5)	(44,6)
Résultat net		415,3	(504,2)
Résultat net part du Groupe		298,3	(538,2)
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		117,0	34,0
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	5	0,44	(0,89)
Résultat net part du Groupe par action dilué <i>(en euros)</i>	5	0,44	(0,89)

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.3 États des résultats globaux consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2021 Quote-part du Groupe	30 juin 2021 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2020	30 juin 2020 Quote-part du Groupe	30 juin 2020 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle
Résultat net	415,3	298,3	117,0	(504,2)	(538,2)	34,0
Couverture d'investissement net	(0,7)	(0,7)	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)	19,3	19,3	-	(16,7)	(16,8)	0,1
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)	(0,1)	(1,8)	1,7	(0,3)	-	(0,3)
Impôts différés sur les éléments ci-dessus	0,8	1,2	(0,4)	4,8	4,7	0,1
Écarts de conversion	256,0	184,2	71,8	(193,3)	(127,5)	(65,8)
Total éléments recyclables	275,3	202,2	73,1	(205,5)	(139,6)	(65,9)
<i>dont quote-part des coentreprises sur éléments recyclables, nette d'impôt</i>	10,5	10,5	-	(0,4)	(0,4)	-
<i>dont quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables, nette d'impôt</i>	5,0	5,0	-	(28,2)	(28,2)	-
Pertes et gains actuariels	72,5	66,2	6,3	29,3	41,2	(11,9)
Impôts différés sur pertes et gains actuariels	(4,7)	(3,7)	(1,0)	5,5	3,4	2,1
Instruments de capitaux propres	10,2	10,2	-	3,4	3,4	-
Impôts différés sur instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Total éléments non recyclables	78,0	72,7	5,3	38,2	48,0	(9,8)
<i>dont quote-part des coentreprises sur éléments non recyclables, nette d'impôt</i>	(5,8)	(5,8)	-	5,9	5,9	-
<i>dont quote-part des entreprises associées sur éléments non recyclables, nette d'impôt</i>	7,4	7,4	-	1,3	1,3	-
Autres éléments du résultat global	353,3	274,9	78,4	(167,3)	(91,6)	(75,7)
Résultat global	768,6	573,2	195,4	(671,5)	(629,8)	(41,7)

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.4 États des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de justes valeurs et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Titres super subordonnés ^(a)	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2019	621 362 579	2 485,4	5 215,2	(2 566,3)	(409,6)	7,7	(47,5)	1 723,8	6 408,7	2 824,8	9 233,5
Résultat net				(538,2)					(538,2)	34,0	(504,2)
Autres éléments du résultat global				48,0	(12,1)	(127,5)			(91,6)	(75,7)	(167,3)
Résultat global				(490,2)	(12,1)	(127,5)			(629,8)	(41,7)	(671,5)
Rémunération sur base d'actions				0,9					0,9	-	0,9
Dividendes distribués en numéraire				(282,7)					(282,7)	(58,3)	(341,0)
Coupons des titres super subordonnés				(34,2)					(34,2)	-	(34,2)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				0,2					0,2	-	0,2
Conversion d'obligation OCEANE par annulation d'actions propres suite à livraison							0,7		0,7	-	0,7
Remboursement des titres super subordonnés 2014								(147,9)	(147,9)	-	(147,9)
Souscription d'action réservée aux salariés ^(b)	9 970 050	39,9	68,4	4,0					112,3	-	112,3
Réduction de capital ^(c)	(2 970 050)	(11,9)	(31,4)	(1,2)					(44,5)	-	(44,5)
Annulation d'actions propres suite à réduction capital							44,5		44,5	-	44,5
Augmentation/(réduction) de capital part des participations ne donnant pas le contrôle									-	3,9	3,9
Transactions entre actionnaires				(3,3)					(3,3)	2,5	(0,8)
Regroupements d'entreprises									-	(0,2)	(0,2)
Autres variations				3,7					3,7	0,4	4,1
Capitaux propres au 30 juin 2020	628 362 579	2 513,4	5 252,2	(3 369,1)	(421,7)	(119,8)	(2,3)	1 575,9	5 428,6	2 731,4	8 160,0
Capitaux propres au 31 décembre 2020	628 362 579	2 513,4	5 252,1	(3 155,3)	(420,3)	(356,9)	(2,3)	1 575,9	5 406,6	2 642,8	8 049,4
Résultat net				298,3					298,3	117,0	415,3
Autres éléments du résultat global				62,5	28,2	184,2			274,9	78,4	353,3
Résultat global				360,8	28,2	184,2			573,2	195,4	768,6
Rémunération sur base d'actions				25,4					25,4	-	25,4
Dividendes distribués en numéraire				(415,5)					(415,5)	(112,6)	(528,1)
Coupons des titres super subordonnés				(29,8)					(29,8)	-	(29,8)
Souscription d'action réservée aux salariés ^(d)	10 976 645	43,9	111,9	4,4					160,2	-	160,2
Augmentation/(réduction) de capital part des participations ne donnant pas le contrôle									-	3,2	3,2
Autres variations ^(e)				(41,7)					(41,7)	(121,3)	(163,0)
Capitaux propres au 30 juin 2021	639 339 224	2 557,3	5 364,0	(3 251,7)	(392,1)	(172,7)	(2,3)	1 575,9	5 678,4	2 607,5	8 285,9

(a) Titres super subordonnés net de frais.

(b) Augmentation de capital résultant de la souscription de 9 970 050 actions nouvelles dans le cadre de l'offre réservée aux salariés du groupe SUEZ « Sharing 2019 ».

(c) Réduction de capital résultant de l'annulation de 2 970 050 actions autodétenues.

(d) Augmentation de capital résultant de la souscription de 10 976 645 actions nouvelles dans le cadre de l'offre réservée aux salariés du groupe SUEZ « Sharing 2021 » (voir Note 2.2).

(e) Dont impacts liés à la cession des activités OSIS et des activités de Recyclage et Valorisation en Europe du Nord (voir Note 2.3) :

- ▶ -34,3 millions d'euros d'impact en réserves concernant les autres éléments de résultat non recyclables en capitaux propres part du Groupe ;
- ▶ -87,3 millions d'euros d'impact en participations ne donnant pas le contrôle.

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.5 États des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net		415,3	(504,2)
Quote-part de résultat net des coentreprises	7.1	(22,5)	(17,8)
Quote-part de résultat net des entreprises associées	7.2	(74,0)	(37,5)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées		78,7	65,4
Amortissements, dépréciations et provisions		810,1	966,8
Autres résultats de cession et effets de périmètre		(310,4)	13,5
Autres éléments sans effet de trésorerie		24,7	0,5
Impact relatif aux contrats de location		0,5	3,7
Charge d'impôt	4.4	129,5	44,6
Résultat financier	4.3	186,2	218,5
MBA avant résultat financier et impôt		1 238,1	753,5
Impôt versé y compris retenues à la source sur redevances		(92,9)	(88,0)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(141,1)	(3,8)
Flux issus des activités opérationnelles		1 004,1	661,7
Investissements corporels et incorporels	3.4.3	(566,5)	(626,0)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	3.4.3	(286,8)	(0,9)
Acquisitions de participations dans les coentreprises et entreprises associées	3.4.3	(47,9)	(7,4)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres	3.4.3	(21,3)	(0,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		34,2	18,7
Cessions de participations dans les coentreprises et entreprises associées		14,0	0,6
Cessions d'instruments de capitaux propres		1,0	0,2
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés ^(a)		908,4	(0,4)
Autres intérêts nets sur actifs financiers		4,3	6,5
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants		(0,2)	0,4
Variation des prêts et créances financières		248,0	17,4
Flux issus des activités d'investissement		287,2	(591,8)
Augmentation ou diminution de capital de la société mère		160,2	112,3
Achat/vente de titres d'autocontrôle		-	0,9
Augmentation ou diminution de capital des participations ne donnant pas le contrôle		3,2	3,5
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	3.4.3	-	(0,5)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère ^(b)		(29,8)	(316,9)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle ^(b)		(119,1)	(94,8)
Nouveaux emprunts et dettes financières ^(c)	8	1 320,7	2 817,5
Remboursement d'emprunts et de dettes financières	8	(1 604,2)	(636,5)
Remboursement de titres super subordonnés 2014 nets de frais d'émission	8	-	(147,9)
Remboursement de dettes de location	10	(155,3)	(164,8)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		(112,4)	(48,9)
Intérêts financiers sur dette de location	10	(12,8)	(14,4)
Intérêts financiers versés		(136,2)	(148,8)
Intérêts financiers reçus		7,3	10,9
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés		(13,2)	26,3
Flux issus des activités de financement		(691,6)	1 397,9
Effet des variations de change et divers		(5,2)	(62,0)
Total des flux de la période		594,5	1 405,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		4 417,4	2 865,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		5 011,9	4 271,7

(a) Ce flux correspond principalement à la cession des activités de Recyclage et Valorisation en Europe du Nord pour 742,5 millions ainsi qu'à la cession de l'activité OSIS pour 158,6 millions d'euros.

(b) Y compris retenues à la source et coupons de titres super subordonnés versés par la société mère. Les dividendes versés par la société mère SUEZ au titre de 2020 ont été mis en paiement le 8 juillet 2021 (date de détachement le 6 juillet 2021).

(c) En application de la norme IAS 7.8, les découverts bancaires exigibles sur demande figurant en dettes financières dans l'état de situation financière consolidé sont reclassés en trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état des flux de trésorerie consolidés ; ce reclassement s'élève à 58,1 millions d'euros pour le premier semestre 2021. Le montant cumulé retraité à fin décembre 2020 s'élevait à - 902,1 millions d'euros.

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1	Base de présentation, principes et méthodes comptables	26
Note 2	Opérations majeures	28
Note 3	Information sectorielle	29
Note 4	Compte de résultat	33
Note 5	Résultat par action	36
Note 6	<i>Goodwills</i> et immobilisations	36
Note 7	Participations dans les coentreprises et entreprises associées	37
Note 8	Instruments financiers	40
Note 9	Gestion des risques liés aux instruments financiers	45
Note 10	Informations relatives aux contrats de location	50
Note 11	Participations ne donnant pas le contrôle	51
Note 12	Provisions	52
Note 13	Paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire	53
Note 14	Procédures judiciaires et d'arbitrage	54
Note 15	Transactions avec des parties liées	55
Note 16	Événements postérieurs à la clôture	55

Note 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

1.1 Base de présentation

Le groupe SUEZ est un acteur mondial dans la gestion du cycle de l'eau et du cycle des déchets.

SUEZ, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 – 16 place de l'Iris – 92040 Paris-La Défense – France.

SUEZ est coté sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

En date du 28 juillet 2021, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ et de ses filiales au 30 juin 2021 ont été présentés au Conseil d'Administration de SUEZ qui a autorisé leur publication.

1.2 Référentiel

Les informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de SUEZ sont fournies pour les deux derniers exercices 2020 et 2021 et sont établies conformément au Règlement (CE) n° 1606-2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales (IFRS). Au 30 juin 2021, les états financiers condensés semestriels du Groupe sont conformes aux IFRS publiées par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union européenne⁽¹⁾. Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2021, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés semestriels n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2020, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés semestriels sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne (UE), à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous aux paragraphes 1.3.1.

1.3.1 Normes, amendements et interprétations appliqués par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2021

Les textes appliqués pour la première fois par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2021 sont les suivants :

- ▶ amendement IFRS 16 – Contrats de location, traitant des allègements de loyers liés à la Covid-19 ;
- ▶ amendements à IFRS 4 sur les contrats d'assurance – Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 ;

- ▶ amendements à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 – réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2.

Le groupe SUEZ applique depuis le 1^{er} janvier 2021 la seconde phase des amendements aux normes, IFRS 7 et IFRS 9 de la réforme des taux d'intérêts de référence dite IBOR dans ses comptes consolidés 2021. L'objectif de cette phase 2 est de préciser les impacts comptables liés au remplacement effectif des indices de références. Pour rappel, la phase 1 du projet, adopté par le Groupe en 2020, permet de ne pas tenir compte des incertitudes sur le devenir des taux de référence dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture et/ou dans l'appréciation du caractère hautement probable du risque couvert, permettant ainsi de sécuriser les relations de couvertures existantes ou à venir jusqu'à la levée de ces incertitudes.

Au 30 juin 2021, le groupe SUEZ a initié un recensement et prévoit, le cas échéant, d'amender avec ses partenaires bancaires les contrats de dettes et les instruments de couverture qui le nécessiteraient d'ici 2022.

Par ailleurs, le groupe SUEZ maintient des contrats dérivés de taux d'intérêt indexés sur les taux IBOR mis en place dans le cadre de sa stratégie de gestion du risque de taux.

Au 30 juin 2021, 2,86 milliards d'euros de dettes à taux fixe ont ainsi été convertis en dettes à taux variable *via* des swaps de taux d'intérêt.

La valeur nominale de ces swaps se répartissait respectivement comme suit à cette date, par type de taux de référence :

Taux de référence	Montant (en millions d'euros)
Euribor 1 mois	114,7
Euribor 3 mois	2 750,0
Total	2 864,7

Les IRS référencés à l'Euribor 6 mois ont expiré en mai 2021.

Les volumes d'échange observés sur les marchés des indices de taux IBOR auxquels le groupe SUEZ est exposé sont suffisamment significatifs en 2021 pour quantifier de façon fiable le montant de la réévaluation de la dette à taux fixe faisant l'objet des couvertures.

Au 30 juin 2021, SUEZ n'a pas mis en place de couverture significative pour convertir des dettes à taux variable en dettes à taux fixe.

Il n'y a pas eu, au premier semestre 2021, d'élément susceptible de remettre en cause les relations de couverture pour les instruments indexés sur les taux IBOR. Dans ce contexte, les amendements aux normes IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 phase 2 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

1.3.2 Normes IFRS et amendements applicables postérieurement au 30 juin 2021

Normes et amendements publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'UE

- ▶ amendement IAS 8 – Définition des estimations comptables ;
- ▶ amendement à IAS 37 – Contrats onéreux – coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire ;

(1) Référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm.

- ▶ amendement IAS 1 et IFRS practice statement 2 (guide d'application pratique de la matérialité – Informations à fournir sur les méthodes comptables);
- ▶ amendements d'IFRS 1 et d'IAS 12 – Impôts différés liés à des actifs et des passifs générés par une transaction unique.

L'analyse de l'incidence éventuelle de ces amendements est en cours.

1.3.3 Impacts liés à l'application de la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies

Conformément à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part de l'état de situation financière et sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente. De ce fait, toute réduction de valeur serait comptabilisée en résultat.

Un actif est classé en actifs destinés à être cédés seulement si la vente est hautement probable dans un horizon de 12 mois, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente a été initié par le management avec un degré d'avancement suffisant. Pour apprécier le caractère hautement probable de la vente, le Groupe prend notamment en considération les marques d'intérêts et les offres reçues d'acquéreurs potentiels, ainsi que les risques d'exécution spécifiques à certaines transactions.

Par ailleurs, les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont présentés en tant qu'activités abandonnées :

- ▶ lorsqu'ils représentent une ligne d'activité principale et distincte au sens de la norme IFRS 5; ou
- ▶ lorsqu'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou zone géographique principale ou distincte.

Suite à la signature des accords du 29 juin 2021 entre SUEZ, Veolia et le Consortium constitué de Meridiam-GIP-Groupe Caisse des dépôts et consignations et de CNP Assurances, précisant notamment les périmètres des activités rejoignant d'un côté le groupe Veolia et de l'autre le futur « nouveau SUEZ »; les activités appelées à constituer ce dernier périmètre ne répondent pas à la définition d'actifs détenus en vue de la vente, compte tenu notamment des opérations de restructuration et de cession préalable à réaliser, des autorisations administratives et réglementaires à obtenir et des éventuels ajustements de périmètre qui pourraient en découler, des clauses de changement d'actionnaire figurant dans un certain nombre de contrats et de l'incertitude sur la date de réalisation de la cession de ces actifs pour former le « nouveau SUEZ ». Cette cession est par ailleurs conditionnée à la réalisation de la clôture de l'offre publique d'achat de Veolia sur SUEZ.

1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

L'environnement économique et financier conduit le Groupe à maintenir ses procédures de suivi des risques sur les instruments financiers et actifs opérationnels. Cet environnement entraînant une volatilité importante des marchés est pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les *business plans* et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs de provisions.

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers consolidés condensés semestriels nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- ▶ l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises;
- ▶ l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants;
- ▶ l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés;
- ▶ l'évaluation des passifs de renouvellement;
- ▶ l'évaluation des instruments financiers dont créances clients;
- ▶ l'évaluation du chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit « en compteur »;
- ▶ l'évaluation des marges à terminaison des contrats de construction;
- ▶ l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession et la classification des accords qui contiennent des contrats de location (côté bailleur).

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

1.5.1 Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2021 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2021.

1.5.2 Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

1.5.3 Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants

comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

1.5.4 Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (se reporter à la Note 18.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020).

Note 2 Opérations majeures

2.1 Accord de rapprochement entre SUEZ et Veolia

Le 12 avril 2021, Veolia et SUEZ ont annoncé que leurs Conseils d'Administration respectifs étaient parvenus à un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux groupes.

Le 14 mai 2021, l'accord de rapprochement a été signé ainsi qu'un protocole d'accord avec le Consortium Meridiam-GIP-Groupe Caisse des dépôts et consignations et CNP Assurances pour la reprise du « nouveau SUEZ ».

Cet accord :

- ▶ permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques nécessaires à son projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, tout en garantissant un périmètre industriel et social cohérent et pérenne pour le « nouveau SUEZ » ;
- ▶ réitère les engagements sociaux pris par Veolia ;
- ▶ confirme que le prix d'acquisition par action de SUEZ S.A. sera relevé à 20,50 euros (coupon attaché).

Cette offre révisée de Veolia a été approuvée par le Conseil d'Administration de SUEZ le 29 juin 2021, après l'obtention d'une attestation d'équité par l'expert indépendant (Finexsi) et avis du Comité de Groupe. Parallèlement, le Consortium a remis à Veolia et SUEZ une promesse d'achat engageante finale pour le rachat du « nouveau SUEZ » pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards d'euros.

Les activités composant le périmètre du futur « nouveau SUEZ » sont principalement :

- ▶ l'eau municipale et le déchet solide en France ;
- ▶ les activités dans l'eau en Italie, en République Tchèque, en Afrique, en Asie Centrale, en Inde, en Chine et en Australie ;
- ▶ les activités digitales et environnementales (SES) présentes à l'échelle mondiale.

2.2 Lancement du plan Sharing 2021

En janvier 2021, SUEZ a lancé son cinquième plan d'actionnariat salarié dénommé Sharing 2021. Ce plan s'adresse uniquement aux salariés des entités françaises du Groupe.

Sharing 2021 a été souscrit par 15 263 salariés, soit un taux de souscription de près de 53 % parmi les actifs, en progression de plus de 60 % par rapport au taux de souscription enregistré en France lors des quatre offres précédentes. L'opération a été finalisée le 18 mars 2021, avec l'émission de 10 976 645 actions nouvelles de 4 euros de valeur nominale. À l'issue de cette opération, l'actionnariat salarié de SUEZ atteint 5,6 % du capital, renforçant ainsi la position des salariés en tant que troisième actionnaire du Groupe.

2.3 Activités cédées au cours du premier semestre 2021

Les activités concernées par ces cessions initiées en 2020, dans le cadre de l'alignement du portefeuille d'activités autour de la stratégie SUEZ 2030, avaient été comptabilisées dans l'état de situation financière consolidé du Groupe au 31 décembre 2020 en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». À ce titre, les amortissements d'actifs ont été suspendus jusqu'à la date de finalisation de ces cessions. Au 30 juin 2021, l'impact de cette suspension représente un effet positif sur le résultat opérationnel courant de 44,1 millions d'euros.

2.3.1 Cession de l'activité OSIS

Le 18 mai 2021, SUEZ a finalisé la cession d'OSIS, multi-spécialiste des services d'assainissement, à Veolia, pour une valeur d'entreprise de 298 millions d'euros, soit environ 13 fois l'EBITDA ajusté pro forma de 2019, à laquelle s'ajoute un complément de prix de 5 millions d'euros.

La conclusion de cette opération intervient après consultation des Instances Représentatives du Personnel et fait suite à l'accord des Autorités de la Concurrence le 28 avril 2021.

Employant 2 500 collaborateurs dans plus de 130 centres de service locaux, OSIS opère des segments d'activité complémentaires entre eux : l'assainissement et la collecte des déchets liquides, le nettoyage industriel et l'hygiène des bâtiments. En 2020, OSIS en France avait réalisé 229,0 millions d'euros de chiffre d'affaires et -0,5 million d'euros d'EBITDA.

2.3.2 Cession des activités de Recyclage et Valorisation en Europe du Nord

Le 31 mai 2021, SUEZ a finalisé la cession à PreZero, division environnementale du Groupe Schwarz, de ses activités de Recyclage et Valorisation – hors activités de recyclage des plastiques et de traitement de déchets dangereux – dans quatre pays d'Europe conti-

nentale : les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et la Pologne. La transaction valorise les activités cédées à 1 100 millions d'euros (valeur d'entreprise). La conclusion de cette opération intervient après consultation des Instances Représentatives du Personnel et fait suite à l'accord des Autorités de la Concurrence le 14 avril 2021.

Dans ces quatre pays, les activités cédées à PreZero couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage et de la valorisation des déchets, de la collecte au tri en passant par la transformation et le traitement d'une large variété de déchets (bois, verre, papier, métal...). Les activités cédées exploitent un total de 125 sites et emploient plus de 6 700 employés. En 2020, ces activités avaient généré un chiffre d'affaires d'environ 1 127,3 millions d'euros et un EBITDA de 169,9 millions d'euros.

2.4 Fin du programme de titrisation

Dans le contexte de la cession de ses activités de Recyclage et Valorisation en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Pologne, le Groupe a mis fin le 25 janvier 2021 à son programme de titrisation qui, outre les entités aux Pays-Bas et en Allemagne cédées au cours du 1^{er} semestre 2021 au Groupe Schwarz, incluait également les entités des périmètres Recyclage et Valorisation France et IWS.

Les différentes entités concernées ont ainsi procédé à cette date au rachat du stock de créances commerciales qu'elles avaient précédemment cédées au Fond Commun de titrisation pour un montant total de 290,5 millions d'euros.

2.5 Acquisition des intérêts minoritaires dans SUEZ NWS et Suyu en Chine

Le 11 janvier 2021, le Groupe a annoncé la signature d'un accord avec son partenaire historique NWS Holdings Limited (NWS) pour acquérir les participations minoritaires de NWS dans toutes les activités communes des deux Groupes en Grande Chine. Ces acquisitions renforcent la présence de SUEZ en Grande Chine et simplifie la structure de ses activités dans la région. À l'issue de l'opération, SUEZ détiendra 100% de SUEZ NWS et Suyu.

Le montant de ces deux acquisitions est évalué à environ 693 millions d'euros.

- ▶ Le 11 Mai 2021, SUEZ a annoncé la finalisation de l'acquisition de la participation de 50% de NWS (NWS Holdings Limited) dans Suyu au travers de sa filiale NWS Hong Kong Investment Limited (NWS HKI). À la suite de l'acquisition de la participation de 50% de NWS, SUEZ détient désormais 100% de Suyu. Le montant final de cette transaction s'élève à 252 millions d'euros;
- ▶ L'acquisition de la participation minoritaire dans SUEZ NWS est encore soumise à l'approbation du régulateur et aux clauses suspensives habituelles.

2.6 Opérations de financement

2.6.1 Nouvelle émission obligataire

Le 9 mars 2021, SUEZ a réalisé le placement d'un emprunt obligataire de 750 millions d'euros à zéro coupon et avec une date de maturité au 9 juin 2026.

2.6.2 Remboursement de souche obligataire existante

Le 17 mai 2021, SUEZ a procédé au remboursement de 596,6 millions d'euros d'une souche obligataire émise le 17 mai 2011, portant un coupon annuel fixe de 4,078%.

Note 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Information sectorielle, quatre secteurs opérationnels regroupant les activités des différentes régions et/ou *business units* ont été retenus pour présenter l'information sectorielle de SUEZ et ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité Exécutif, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe :

- ▶ Eau;
- ▶ Recyclage et Valorisation;
- ▶ ETS (Environmental Technology & Solutions);
- ▶ Autres.

3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- ▶ **Eau** : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Elles sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels;

- ▶ **Recyclage et Valorisation** : prestations de service et de traitement des déchets vis-à-vis des collectivités locales et des industriels. Elles incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, pour les déchets banals;
- ▶ **ETS** : ce secteur regroupe l'ensemble des prestations d'eau au profit du segment de la clientèle industrielle (WTS), les prestations de service et de traitement des déchets dangereux ainsi que les services, technologies et solutions (SMART) adaptés aux besoins spécifiques des clients industriels ou municipaux (Advanced Solutions) et les prestations de Consulting;
- ▶ le secteur **Autres** est principalement constitué des holdings, dont SUEZ SA.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs EBITDA, EBIT, Capitaux Employés et Investissements sont réconciliés aux comptes consolidés.

3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021			30 juin 2020		
	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Eau	3 267,0	17,1	3 284,1	3 194,3	26,8	3 221,1
Recyclage et Valorisation	3 874,2	38,6	3 912,8	3 408,4	42,9	3 451,3
ETS	1 569,1	99,3	1 668,4	1 562,3	79,9	1 642,2
Autres	1,0	62,3	63,3	1,6	55,1	56,7
Élimination des transactions internes	-	(217,3)	(217,3)	-	(204,7)	(204,7)
Total chiffre d'affaires	8 711,3	-	8 711,3	8 166,6	-	8 166,6

EBITDA

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Eau	813,7	681,6
Recyclage et Valorisation	591,5	425,4
ETS	228,7	139,0
Autres	(33,2)	(49,6)
Total EBITDA	1 600,7	1 196,4

EBIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Eau	411,1	107,8
Recyclage et Valorisation	343,9	70,3
ETS	117,1	(13,4)
Autres	(74,0)	(88,4)
Total EBIT	798,1	76,3

Dotations aux amortissements

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Eau	(324,1)	(328,4)
Recyclage et Valorisation	(217,8)	(288,8)
ETS	(117,0)	(119,1)
Autres	(21,3)	(24,5)
Total dotation aux amortissements	(680,2)	(760,8)

Capitaux employés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Eau	10 671,6	10 239,4
Recyclage et Valorisation	3 523,6	4 661,6
ETS	3 874,7	3 728,2
Autres	(272,4)	28,7
Total Capitaux employés^(a)	17 797,5	18 657,9

(a) Y compris au 31 décembre 2020, les capitaux employés des activités destinées à être cédées.

Investissements corporels, incorporels et financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Eau	(638,1)	(347,0)
Recyclage et Valorisation	(127,8)	(193,9)
ETS	(102,8)	(85,8)
Autres	(53,8)	(9,0)
Total investissements	(922,5)	(635,7)

Les investissements financiers inclus dans cet indicateur comprennent les acquisitions ou cessions d'intérêts dans des entités restant contrôlées, lesquelles sont présentées sur la ligne « changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées » dans l'état de flux de trésorerie. La réconciliation des investissements aux rubriques de l'état des flux de trésorerie figure au paragraphe 3.4.3.

3.3 Indicateurs clés par zone géographique

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- ▶ par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- ▶ par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	31 décembre 2020
France	2 631,0	2 271,6	2 231,1	2 611,5
Europe	2 820,2	2 592,9	4 444,9	5 582,2
Reste du monde	3 260,1	3 302,1	11 121,5	10 464,2
Total ^(a)	8 711,3	8 166,6	17 797,5	18 657,9

(a) Y compris, au 31 décembre 2020, les capitaux employés des activités destinées à être cédées.

3.4 Réconciliation des indicateurs avec les états financiers

3.4.1 Réconciliation de l'EBIT et de l'EBITDA au résultat opérationnel courant

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat opérationnel courant	661,5	(25,3)
(+) Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	96,6	55,3
(-) Impact IFRIC 21	42,7	46,1
(-) Autres	(2,7)	0,2
EBIT	798,1	76,3
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	646,0	975,6
(-) Paiement fondé sur des actions ^(a)	24,6	3,8
(-) Charges nettes décaissées des concessions et autres	132,0	140,7
EBITDA	1 600,7	1 196,4

(a) Hors dispositifs de rémunération en numéraire (plan d'attribution d'unités de performance et plan de rémunération à long terme – voir Note 13).

3.4.2 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	12 370,8	12 220,8
(+) <i>Goodwills</i> nets	4 762,9	4 663,7
(+) Droits d'utilisation	1 130,4	1 168,0
(+) Instruments de capitaux propres (hors VMP et mise à la juste valeur)	257,3	238,7
(+) Prêt et créances au coût amorti (hors actifs liés au financement)	743,7	789,2
(+) Participation dans les coentreprises (hors réserves OCI nettes d'impôt)	705,5	925,5
(+) Participation dans des entreprises associées (hors réserves OCI nettes d'impôt)	1 845,9	1 129,6
(+) Créances clients et comptes rattachés	4 526,4	4 324,3
(+) Stocks	532,8	483,1
(+) Actifs contrats	578,8	579,0
(+) Autres actifs courants et non courants	1 973,6	1 766,5
(-) Provisions et pertes/gains actuariels sur retraites	(1 597,5)	(1 425,6)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(3 236,0)	(3 263,2)
(-) Passifs contrats	(1 350,9)	(1 372,4)
(-) Autres passifs courants et non courants	(5 378,1)	(4 504,4)
(-) Autres passifs financiers	(68,1)	(37,6)
(+) Capitaux employés des activités cédées	-	972,7
Capitaux employés^(a)	17 797,5	18 657,9

(a) Y compris au 31 décembre 2020, les capitaux employés des activités destinées à être cédées.

3.4.3 Réconciliation des investissements corporels, incorporels et financiers aux rubriques de l'état des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Investissements corporels et incorporels	(566,5)	(626,0)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(286,8)	(0,9)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et coentreprises	(47,9)	(7,4)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres	(21,3)	(0,9)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	-	(0,5)
Total investissements	(922,5)	(635,7)

Note 4 Compte de résultat

4.1 Résultat opérationnel courant et EBIT

Les variations de l'EBIT sont commentées dans le rapport d'activité (se reporter au chapitre 4 du présent document).

4.2 Résultat des activités opérationnelles

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat opérationnel courant	661,5	(25,3)
<i>Mark-to-market</i> sur instruments financiers à caractère opérationnel	(0,9)	(0,2)
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(69,5)	(199,9)
Restructurations	(66,8)	(54,9)
Effets de périmètre	299,6	0,4
Autres résultats de cession	9,6	(16,5)
Autres opérations non récurrentes à caractère significatif	(199,0)	-
Résultat des activités opérationnelles	634,5	(296,4)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	96,5	55,3
<i>dont quote-part de résultat net des coentreprises</i>	22,5	17,8
<i>dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	74,0	37,5
Résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	731,0	(241,1)

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs non courants

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2020
Pertes de valeur		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(16,3)	(160,8)
Droits d'utilisation	-	(1,3)
Actifs financiers	(68,5)	(39,3)
Total	(84,8)	(201,4)
Reprises de pertes de valeur		
Immobilisations corporelles et incorporelles	2,8	1,4
Actifs financiers	12,5	0,1
Total	15,3	1,5
Total	(69,5)	(199,9)

Au-delà des tests de perte de valeur annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 Pertes de valeur sur goodwills

Au 30 juin 2021, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur le premier semestre 2021 (voir Note 6).

4.2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2021, les pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles concernent pour l'essentiel le segment opérationnel Recyclage et Valorisation sur la zone Europe.

Au 30 juin 2020, elles incluaient essentiellement des dépréciations de sites dans le segment Recyclage et Valorisation et s'analysaient au regard des décisions de transformation du Groupe prises dans le cadre du plan stratégique Shaping SUEZ 2030.

4.2.1.3 Pertes de valeur sur actifs financiers

Au 30 juin 2021 comme au 30 juin 2020, les pertes correspondent principalement à des dépréciations de créances financières au Royaume-Uni.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2021, les restructurations enregistrent des frais de réorganisation pour -19 millions d'euros, des coûts liés au plan stratégique Shaping SUEZ 2030 pour -15 millions d'euros, ainsi que la continuité de plans de départ dans différentes entités du Groupe notamment en Espagne et au Chili pour près de -11 millions d'euros.

Au 30 juin 2020, le poste comprenait essentiellement des coûts liés au plan stratégique Shaping SUEZ 2030 pour un montant de près de -37 millions d'euros en France.

4.2.3 Effets de périmètre

Au 30 juin 2021, les effets de périmètre correspondent aux résultats de cession des activités françaises d'assainissement OSIS et des activités Recyclage et Valorisation en Europe du Nord pour un montant total de 306,2 millions d'euros.

Au 30 juin 2020, aucun effet de périmètre significatif n'avait été constaté.

4.2.4 Autres résultats de cessions

Au 30 juin 2021, ce poste enregistre principalement des gains liés à des cessions d'immobilisations corporelles sur les segments Recyclage et Valorisation et sur WTS.

Au 30 juin 2020, la majorité des cessions d'immobilisations s'inscrivait dans le cadre du plan stratégique Shaping SUEZ 2030. Elles concernaient principalement les activités Recyclage et Valorisation France.

4.2.5 Autres opérations non récurrentes à caractère significatif

Au 30 juin 2021, ce poste enregistre pour 199,0 millions d'euros essentiellement des charges de différentes natures liées aux opérations de rapprochement SUEZ - Veolia et à la création du « nouveau SUEZ ». Elles sont composées d'indemnités de personnel, de frais de mise en place des dispositifs liés à l'accord du 29 juin et de coûts et honoraires des différents conseils.

4.3 Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021			30 juin 2020		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(177,1)	8,9	(168,2)	(195,7)	12,0	(183,7)
Charges d'intérêts sur dette brute	(140,6)	-	(140,6)	(158,2)	-	(158,2)
Charges d'intérêts sur dette de location	(12,8)	-	(12,8)	(14,4)	-	(14,4)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(23,5)	-	(23,5)	(16,3)	-	(16,3)
Résultat latent des couvertures économiques sur emprunts	-	0,8	0,8	-	0,4	0,4
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	7,9	7,9	-	11,4	11,4
Coûts d'emprunts capitalisés	-	0,2	0,2	-	0,2	0,2
Charges financières cash relatives à une restructuration de dette ou créance financière	(0,2)	-	(0,2)	(6,8)	-	(6,8)
Autres produits et charges financiers	(37,7)	19,7	(18,0)	(56,4)	21,6	(34,8)
Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	(4,1)	-	(4,1)	(7,1)	-	(7,1)
Désactualisation des autres provisions long terme	(20,3)	-	(20,3)	(18,1)	-	(18,1)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non compris dans l'endettement net	(0,1)	-	(0,1)	(2,5)	-	(2,5)
Produits des instruments de capitaux propres	-	2,0	2,0	-	1,1	1,1
Autres	(13,2)	17,7	4,5	(28,7)	20,5	(8,2)
Résultat financier	(214,8)	28,6	(186,2)	(252,1)	33,6	(218,5)

4.4 Impôts

4.4.1 Impôt sur les sociétés au compte de résultat

(en millions d'euros)

	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net (A)	415,3	(504,2)
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (B)	(129,5)	(44,6)
Quote-part de résultat des coentreprises et entreprises associées (C)	96,5	55,3
Résultat avant impôt et avant résultat des coentreprises et entreprises associées (A) – (B) – (C) = (D)	448,3	(514,9)
Taux effectif d'impôt – (B)/(D)	28,9%	-8,7%

Au 30 juin 2021, le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 28,9 % à comparer à - 238,1 % au 31 décembre 2020 et - 8,7 % au 30 juin 2020.

Ce taux effectif de 28,9 % comparé au taux normatif de 28,4 % s'explique principalement par l'impact :

- ▶ de la taxation à taux réduit ou nul des plus-values de cession des activités de Recyclage et Valorisation en Europe du Nord et Osis en France ;

- ▶ des écrêtements de la variation de positions d'impôts différés actifs générées sur l'année au sein des intégrations fiscales en France et en Espagne.

Au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2020, le taux effectif d'impôt était principalement expliqué par les écrêtements des impôts différés aux bornes des intégrations fiscales françaises et espagnoles.

4.4.2 Impôts différés dans l'état de situation financière

La variation des impôts différés constatés dans l'état de situation financière, après compensation par entité fiscale des actifs et passifs d'impôts différés, se ventile de la manière suivante :

(en millions d'euros)

	Actifs	Passifs	Positions nettes
Au 31 décembre 2020	432,4	(596,2)	(163,8)
Effet résultat de la période	1,4	(23,9)	(22,5)
Effet réserves et autres éléments du résultat global ^(a)	(11,1)	6,7	(4,4)
Effet périmètre	16,1	(79,2)	(63,1)
Effet change	19,8	(28,7)	(8,9)
Autres effets	(2,5)	3,2	0,7
Effet de présentation nette par entité fiscale	(61,0)	61,0	-
Au 30 juin 2021	395,1	(657,1)	(262,0)

(a) Hors quote part des entreprises associées et coentreprises.

Ainsi :

- ▶ l'effet périmètre de - 63,1 millions d'euros correspond à hauteur de - 65,5 millions d'euros au changement de méthode de consolidation de Suyu qui est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au 30 juin 2021 alors qu'elle était consolidée selon la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2020 (voir Note 2.5) ;

- ▶ comme au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020, le montant total des impôts différés actifs nets aux bornes de l'intégration fiscale française SUEZ, est intégralement écrêté au 30 juin 2021.

Note 5 Résultat par action

	30 juin 2021	30 juin 2020
Numérateur (en millions d'euros)		
Résultat net part du Groupe	298,3	(538,2)
Coupons attribuables aux porteurs de Titres Super Subordonnés émis par SUEZ :		
Émission de juin 2014 – remboursée en juin 2020	-	(2,2)
Émission de mars 2015	(6,3)	(6,3)
Émission de mai 2017	(8,6)	(8,6)
Émission de septembre 2019	(4,1)	(4,1)
Frais liés aux titres super subordonnés de la souche 2014	-	(0,5)
Résultat net part du Groupe ajusté	279,3	(559,9)
Dénominateur (en millions)		
Nombre moyen d'actions en circulation	634,5	627,3
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action	0,44	(0,89)
Résultat net part du Groupe par action dilué	0,44	(0,89)

Les instruments dilutifs du Groupe pris en compte dans le calcul des résultats dilués par action sont les suivants :

- ▶ les plans d'actionnariat salariés Sharing : abondement en actions ;
- ▶ les plans d'attribution gratuite d'actions de performance réglés en titres SUEZ.

Note 6 Goodwills et immobilisations

(en millions d'euros)	Goodwills	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A) Valeur brute au 31 décembre 2020	4 755,1	8 909,7	15 486,9
Acquisitions	-	96,7	384,4
Cessions	-	(7,5)	(185,0)
Variations de périmètre	(3,6)	7,8	(16,7)
Écarts de conversion	104,4	79,6	314,9
Autres	(0,8)	12,0	(27,7)
Au 30 juin 2021	4 855,1	9 098,3	15 956,8
B) Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2020	(91,4)	(4 444,9)	(7 730,9)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-	(234,7)	(319,8)
Cessions	-	6,5	164,1
Variations de périmètre	-	(1,8)	7,4
Écarts de conversion	(0,8)	(29,7)	(114,0)
Autres	-	(1,8)	15,3
Au 30 juin 2021	(92,2)	(4 706,4)	(7 977,9)
C) Valeur nette comptable			
Au 31 décembre 2020	4 663,7	4 464,8	7 756,0
Au 30 juin 2021	4 762,9	4 391,9	7 978,9

6.1 Goodwills

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2021, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2021.

Les écarts de conversion sur la valeur nette des *goodwills* sont essentiellement constatés sur le dollar américain (70,5 millions d'euros) et la livre sterling (16,6 millions d'euros).

6.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les écarts de conversion sur la valeur nette des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le dollar américain (100,9 millions d'euros) et le peso chilien (70,2 millions d'euros).

Note 7 Participations dans les coentreprises et entreprises associées

7.1 Participations dans les coentreprises

Les participations les plus significatives sont principalement les joint-ventures chinoises codétenues à 50% par le groupe SUEZ NWS Limited basé à Hong Kong et à 50% par les collectivités locales concédantes. Compte tenu de l'intégration globale de SUEZ NWS Limited dans SUEZ, les titres de l'ensemble des coentreprises détenues (dont les joint-ventures chinoises précitées) sont mis en équivalence en fonction de leur taux de détention par SUEZ NWS Limited (50% pour les joint-ventures chinoises) et représentent 617,1 millions d'euros au 30 juin 2021.

L'autre participation significative au 31 décembre 2020, le groupe Suyu, n'est plus présentée en coentreprise au 30 juin 2021. La finalisation, le 11 mai 2021, de l'acquisition de la participation de 50% de NWS (NWS Holdings Limited) dans Suyu (voir Note 2.5) a porté la détention du Groupe dans cette dernière à 100%. Par ailleurs, cette opération a entraîné le reclassement en « entreprise associées » de Derun Environnement, détenue à 25,1%, et jusqu'alors classée en coentreprises à travers le groupe Suyu.

<i>(en millions d'euros)</i>	Participations dans les coentreprises		Quote-part de résultat net dans les coentreprises	
	30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Groupe SUEZ NWS Limited	617,1	579,5	19,3	9,8
Groupe Suyu	-	313,2	-	5,9
Autres	35,9	32,8	3,2	2,1
Total	653,0	925,5	22,5	17,8

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net	22,5	17,8
Autres éléments du résultat global (OCI)	4,7	5,5
Résultat global	27,2	23,3

Sont présentés ci-dessous les états financiers résumés (à 100%) des joint-ventures chinoises mises en équivalence chez SUEZ NWS Limited d'une part, et du groupe Suyu, pour l'exercice 2020 uniquement, d'autre part.

États de situations financières résumés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020	
	Joint-ventures chinoises	Joint-ventures chinoises	Groupe Suyu ^(a)
Actifs non courants	1 410,1	1 347,0	844,4
Actifs courants	522,5	535,3	7,7
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	233,9	266,5	7,7
Total Actif	1 932,6	1 882,3	852,1
Capitaux propres part du Groupe	1 043,6	975,2	626,4
Participations ne donnant pas le contrôle	8,6	8,0	-
Total Capitaux propres	1 052,2	983,2	626,4
Passifs non courants	337,9	311,0	192,4
Passifs courants	542,5	588,1	33,3
Total Passif et Capitaux propres	1 932,6	1 882,3	852,1
Dividendes à 100 % versés au titre de l'exercice précédent	6,7	63,2	-

(a) En 2021, le Groupe au travers de sa filiale SUEZ Asia a acheté 50% supplémentaires dans le groupe Suyu (voir Note 2.5). Suite à cette opération, SUEZ ne consolide plus le groupe Suyu en coentreprise. Désormais, SUEZ détient directement 25,1% de Derun Environnement, entité classée dorénavant en participation dans les entreprises associées. Elle était auparavant classée en coentreprises à travers le groupe Suyu.

Comptes de résultat résumés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020	
	Joint-ventures chinoises	Joint-ventures chinoises	Groupe Suyu
Chiffre d'affaires	285,6	233,9	-
Résultat opérationnel courant	54,6	48,0	-
Résultat net part du Groupe	45,1	26,1	11,9
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	0,5	0,4	-
Résultat net	44,6	26,5	11,9^(a)
Autres éléments du résultat global (OCI) ^(b)	17,2	(14,8)	(12,4)
Résultat global de l'exercice	61,8	11,7	(0,5)

(a) Quote-part de résultat de mise en équivalence de Derun Environnement dans le groupe Suyu.

(b) Ces montants correspondent à la variation des écarts de conversion.

7.2 Participations dans les entreprises associées

Les participations et quote-part de résultat dans les entreprises associées se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Participations dans les entreprises associées		Quote-part de résultat net dans les entreprises associées	
	30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Groupe Acea	617,3	624,3	33,3	31,0
Derun ^(a)	734,7	-	12,4	-
Groupe Agbar	168,7	163,0	4,0	2,2
Autres (contributions individuelles inférieures à 10 % du total)	325,2	276,1	24,3	4,3
Total	1 845,9	1 063,4	74,0	37,5

(a) En 2021, le Groupe au travers de sa filiale SUEZ Asia a acheté 50% supplémentaires dans le groupe Suyu (voir Note 2.5). Suite à cette opération, l'entité Suyu n'est plus classée en coentreprise et est consolidée en intégration globale. Désormais, SUEZ détient directement 25,1% de Derun Environnement classée en participation dans les entreprises associées. Elle était auparavant classée en coentreprises avec le groupe Suyu.

(en millions d'euros)

	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net	74,0	37,5
Autres éléments du résultat global (OCI)	12,4	(26,9)
Résultat global	86,4	10,6

La principale participation dans les entreprises associées est le groupe Acea, coté à la Bourse de Milan et dont le groupe SUEZ détient 23,33% du capital.

Au 30 juin 2021, la valeur comptable d'Acea dans l'état de situation financière du Groupe est de 617,3 millions d'euros et la valeur boursière équivalente s'élève à 968,5 millions d'euros.

Les informations présentées ci-dessous pour le groupe Acea représentent 100% des états de situations financières et comptes de résultat résumés.

À la date de publication des comptes consolidés semestriels 2021 du Groupe, les états financiers consolidés au 30 juin 2021 du groupe Acea ne sont pas disponibles. Dans le respect de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », l'état de situation financière et le compte de résultat résumés au 31 mars 2021 correspondent aux comptes disponibles les plus récents.

États de situations financières résumés du groupe Acea

(en millions d'euros)

	31 mars 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants	7 436,4	7 311,0
Actifs courants	3 120,0	2 362,6
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	1 277,8	642,2
Total Actif	10 556,4	9 673,6
Capitaux propres part du Groupe	2 053,3	1 964,9
Participations ne donnant pas le contrôle	361,8	358,4
Total Capitaux propres	2 415,1	2 323,3
Passifs non courants	5 654,1	4 839,0
Passifs courants	2 487,2	2 511,3
Total Passif et Capitaux propres	10 556,4	9 673,6
Dividendes à 100% versés au titre de l'exercice précédent	170,0	166,1

Comptes de résultat résumés du premier trimestre du groupe Acea

(en millions d'euros)

	31 mars 2021	31 mars 2020
Chiffre d'affaires	930,0	833,5
Résultat opérationnel brut	311,5	276,4
Résultat opérationnel	155,5	136,8
Résultat net part du Groupe	83,1	70,6
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	10,0	9,4
Résultat net	93,1	80,0
Autres éléments du résultat global	4,8	0,6
Résultat global de l'exercice	97,9	80,6

Note 8 Instruments financiers

8.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentées dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments de capitaux propres à la juste valeur	136,5	-	136,5	107,9	-	107,9
Prêts et créances au coût amorti	592,3	4 677,8	5 270,1	712,2	4 401,3	5 113,5
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	592,3	151,4	743,7	712,2	77,0	789,2
Clients et autres débiteurs	-	4 526,4	4 526,4	-	4 324,3	4 324,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur	73,6	225,3	298,9	146,5	151,3	297,8
Instruments financiers dérivés (voir Note 8.4)	73,6	57,0	130,6	146,5	96,4	242,9
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	168,3	168,3	-	54,9	54,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 855,9	5 855,9	-	5 319,6	5 319,6
Placements financiers liquides	-	216,2	216,2	-	213,7	213,7
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 639,7	5 639,7	-	5 105,9	5 105,9
Total	802,4	10 759,0	11 561,4	966,6	9 872,2	10 838,8

L'évolution du poste « clients et autres débiteurs » est présentée en Note 9.2.

La variation du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est principalement expliquée par les cessions (voir Note 2.3).

Instruments de capitaux propres à la juste valeur

Les mouvements sur les instruments de capitaux propres à la juste valeur s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Instruments de capitaux propres à la JV par OCI	Instruments de capitaux propres à la JV par résultat
Au 31 décembre 2020	83,7	24,2
Acquisitions	17,3	4,0
Cessions (valeur comptable cédée)	(1,2)	0,5
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	5,6	-
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	-	2,2
Variations de périmètre, change et divers	-	0,2
Au 30 juin 2021	105,4	31,1

Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par OCI détenus par le Groupe au 30 juin 2021 sont en totalité des titres non cotés.

La valeur des instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat détenus par le Groupe s'élève à 31,1 millions d'euros au 30 juin 2021, qui se répartit entre 23,5 millions d'euros de titres cotés et 7,6 millions d'euros de titres non cotés.

8.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- ▶ en « passif au coût amorti » pour les dettes financières, les dettes de location, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers ;
- ▶ en « passif évalué à la juste valeur par résultat » pour les instruments financiers dérivés.

Les différents passifs financiers au 30 juin 2021, ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante », sont présentés dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	11 240,6	2 290,0	13 530,6	10 990,0	2 956,6	13 946,6
Dettes de location	936,3	260,3	1 196,6	975,5	255,6	1 231,1
Instruments financiers dérivés (voir Note 8.4)	7,5	38,8	46,3	4,9	36,2	41,1
Fournisseurs et autres créanciers	-	3 236,0	3 236,0	-	3 263,2	3 263,2
Autres passifs financiers	68,1	-	68,1	37,6	-	37,6
Total	12 252,5	5 825,1	18 077,6	12 008,0	6 511,6	18 519,6

8.3 Endettement financier net

8.3.1 Endettement financier net par nature

(en millions d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Encours des dettes financières	11 248,8	2 230,0	13 478,8	10 934,7	2 880,1	13 814,8
Impact du coût amorti ^(a)	(50,3)	44,8	(5,5)	(47,2)	57,3	10,1
Impact de la couverture de juste valeur ^(b)	42,1	15,2	57,3	102,5	19,2	121,7
Dettes financières	11 240,6	2 290,0	13 530,6	10 990,0	2 956,6	13 946,6
Dettes de location	936,3	260,3	1 196,6	975,5	255,6	1 231,1
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(c) (voir Note 8.4)	5,0	20,2	25,2	0,3	24,1	24,4
Dettes brute	12 181,9	2 570,5	14 752,4	11 965,8	3 236,3	15 202,1
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (voir Note 8.1)	-	(168,3)	(168,3)	-	(54,9)	(54,9)
Placements financiers liquides	-	(216,2)	(216,2)	-	(213,7)	(213,7)
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(5 639,7)	(5 639,7)	-	(5 105,9)	(5 105,9)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(c) (voir Note 8.4)	(70,6)	(32,8)	(103,4)	(143,5)	(73,2)	(216,7)
Trésorerie active	(70,6)	(6 057,0)	(6 127,6)	(143,5)	(5 447,7)	(5 591,2)
Endettement financier net	12 111,3	(3 486,5)	8 624,8	11 822,3	(2 211,4)	9 610,9
Encours des dettes financières	11 248,8	2 230,0	13 478,8	10 934,7	2 880,1	13 814,8
Dettes de location	936,3	260,3	1 196,6	975,5	255,6	1 231,1
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (voir Note 8.1)	-	(168,3)	(168,3)	-	(54,9)	(54,9)
Placements financiers liquides	-	(216,2)	(216,2)	-	(213,7)	(213,7)
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(5 639,7)	(5 639,7)	-	(5 105,9)	(5 105,9)
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	12 185,1	(3 533,9)	8 651,2	11 910,2	(2 238,8)	9 671,4

(a) Ce poste comprend les intérêts courus non échus sur la dette financière brute ainsi que les primes et frais de mise en place des emprunts restant à amortir.

(b) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes couvertes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(c) Il s'agit de la juste valeur des instruments dérivés relatifs à la dette, qualifiés ou non de couverture.

Au 30 juin 2021, la juste valeur des dettes financières s'élève à 14 695,2 millions d'euros pour une valeur comptable de 13 530,6 millions d'euros.

La sensibilité de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) au risque de taux et de change est présentée en Note 9.

8.3.2 Émissions de titres super subordonnés à durée indéterminée

Au 30 juin 2021, l'encours de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (« TSSDI ») est de 1 600 millions d'euros, inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

Ces lignes n'apparaissent pas dans l'endettement financier puisqu'elles réunissent les conditions prévues par IAS 32 pour être comptabilisées en capitaux propres.

8.3.3 Émissions obligataires et émissions de titres négociables à court terme

Au premier semestre 2021, SUEZ a procédé dans le cadre de son programme EMTN, à une émission obligataire de 750 millions d'euros zéro coupon et avec une date de maturité au 9 juin 2026.

SUEZ dispose d'un programme de titres négociables à court terme (« TNCT »). Au 30 juin 2021, l'encours de TNCT est de 295 millions d'euros.

Les TNCT sont comptabilisés en dette financière courante. Cependant, la politique du Groupe est d'adosser l'ensemble des TNCT à des lignes de crédit confirmées disponibles. Ainsi, le refinancement des TNCT est assuré même en cas de fermeture du marché monétaire.

Au 30 juin 2021, l'encours de TNCT est entièrement couvert par des lignes de crédit confirmées disponibles à plus d'un an.

8.3.4 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2021, l'endettement financier net a diminué de 986,1 millions d'euros. Cette variation est notamment liée :

- ▶ au paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires minoritaires des filiales pour un montant de 119,1 millions d'euros ;
- ▶ à l'augmentation de capital liée à la réalisation en mars 2021 du plan Sharing 2021 pour un montant net de frais de 160,2 millions d'euros ;
- ▶ à l'acquisition des intérêts minoritaires dans Suyu en Chine pour 252,3 millions d'euros (voir Note 2.5) ;
- ▶ à la cession des activités de Recyclage et Valorisation en Europe du Nord pour 933,6 millions d'euros ;
- ▶ à la cession de l'activité OSIS pour 258,9 millions d'euros ;
- ▶ au rachat du stock de créances commerciales suite à la fin du programme de titrisation pour un montant total de 290,5 millions d'euros (dont le remboursement du cash collatéral pour 78,1 millions d'euros et le rachat des créances titrisées pour 367,3 millions d'euros) ;
- ▶ à l'excédent de trésorerie généré par les activités du Groupe pour un montant de 180,4 millions d'euros ;
- ▶ aux effets de change qui contribuent à l'augmentation de l'endettement financier net à hauteur de 150,3 millions d'euros.

8.3.5 Ratio d'endettement

(en millions d'euros)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Endettement financier net ^(a)	8 624,8	9 748,6
Total Capitaux propres	8 285,9	8 049,4
Ratio d'endettement	104,1 %	121,1 %

(a) En décembre 2020, à des fins de comparaison et de cohérence, le montant de l'endettement financier net était présenté avant reclassement des passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente.

8.4 Instruments financiers dérivés

Actifs financiers dérivés

(en millions d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	70,6	32,8	103,4	143,5	73,2	216,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	2,9	2,9	-	-	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ^(a)	3,0	21,3	24,3	3,0	23,2	26,2
Total (voir Note 8.1)	73,6	57,0	130,6	146,5	96,4	242,9

(a) Comprend notamment la part taux futur des instruments relatifs à la dette nette, dérivés non qualifiés de couverture pour 12,8 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Passifs financiers dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	5,0	20,2	25,2	0,3	24,1	24,4
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	9,0	9,0	-	2,4	2,4
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ^(a)	2,5	9,6	12,1	4,6	9,7	14,3
Total (voir Note 8.2)	7,5	38,8	46,3	4,9	36,2	41,1

(a) Comprend notamment la part taux futur des instruments dérivés relatifs à la dette nette, qualifiés de couverture de flux de trésorerie, pour 3,1 millions d'euros au 30 juin 2021, inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 9.

8.5 Juste valeur des instruments financiers par niveau

8.5.1 Actifs financiers

Instruments de capitaux propres à la juste valeur

Les titres cotés sont comptabilisés dans les états de situations financières consolidés à leur juste valeur pour 23,5 millions d'euros au 30 juin 2021. Leurs justes valeurs déterminées en fonction des cours de bourse à cette date sont de niveau 1.

Les titres non cotés, dont la valeur s'élève à 113,0 millions d'euros au 30 juin 2021, sont évalués à partir de modèles d'évaluation basés principalement sur les dernières transactions, l'actualisation des dividendes ou des flux de trésorerie et la valeur de l'actif net (juste valeur de niveau 3).

Au 30 juin 2021, la variation des instruments de capitaux propres à la juste valeur de niveau 3 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Instruments de capitaux propres à la JV par OCI	Instruments de capitaux propres à la JV par résultat
Au 31 décembre 2020	83,7	3,2
Acquisitions	17,3	4,0
Cessions (valeur comptable cédée)	(1,2)	0,5
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	5,6	-
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	-	-
Variations de périmètre, change et divers	-	(0,1)
Au 30 juin 2021	105,4	7,6

La valeur nette des titres non cotés ne constitue pas un montant homogène significatif susceptible d'être présenté séparément.

Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)

Les prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs), dont la valeur comptable au 30 juin 2021 s'élève à 743,7 millions d'euros, peuvent comporter des éléments entrant dans une relation de couverture de juste valeur. Au 30 juin 2021, aucune couverture n'a été mise en place.

Instruments financiers dérivés

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés utilisé par le Groupe dans le cadre de sa gestion des risques, comporte principalement des swaps de taux et de change, ainsi que des achats et ventes à terme de devises. Il est comptabilisé à sa juste valeur au 30 juin 2021 pour 130,6 millions d'euros. La juste valeur de la quasi-totalité de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles internes de valorisation basés sur des données observables. Ces instruments sont présentés en niveau 2.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (hors instruments de capitaux propres)

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, dont le montant au 30 juin 2021 s'élève à 168,3 millions d'euros sont considérés de niveau 2. En effet, leur juste valeur est déterminée à partir de données observables.

8.5.2 Passifs financiers

La juste valeur des dettes financières et des instruments financiers positionnés au passif se répartit de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dettes financières	14 695,2	9 252,1	5 443,1	-	15 520,0	9 265,7	6 254,3	-
Instruments financiers dérivés	46,3	-	46,3	-	41,1	-	41,1	-
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	25,2	-	25,2	-	24,4	-	24,4	-
Instruments financiers sur les matières premières	9,0	-	9,0	-	2,4	-	2,4	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	12,1	-	12,1	-	14,3	-	14,3	-
Total	14 741,5	9 252,1	5 489,4	-	15 561,1	9 265,7	6 295,4	-

Dettes financières

Seuls les emprunts obligataires cotés émis par SUEZ sont présentés dans ce tableau en niveau 1. Les autres emprunts obligataires sont présentés dans ce tableau en niveau 2. La totalité de ces emprunts est évaluée notamment en tenant compte du risque de taux (composante taux d'intérêt) ; leur juste valeur est déterminée sur la base de données observables.

Instruments financiers dérivés

Se reporter à la description de la Note 8.5.1 pour justifier le niveau de juste valeur.

8.6 Compensation des instruments financiers dérivés actifs et passifs

Au 30 juin 2021, comme au 31 décembre 2020, le Groupe n'opère pas de compensation comptable de passifs financiers dans son état de situation financière. Par ailleurs, SUEZ souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs dans son état de situation financière. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre d'IFRS 7 sur la compensation :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières		Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Montant brut ^(a)	127,7	(37,3)	2,9	(9,0)	242,9	(38,7)	-	(2,4)
Montant après compensation	111,1	(20,7)	2,9	(9,0)	239,2	(35,0)	-	(2,4)

(a) Montant brut des actifs et passifs financiers comptabilisés.

Note 9 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 14 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

9.1 Risques de marché

9.1.1 Risques de marché sur matières premières

9.1.1.1 Opérations de couverture

Sur les carburants et l'électricité, le Groupe engage des opérations de couverture de flux de trésorerie (*cash-flow hedge*) telles que définies par IFRS 9, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en cash. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

9.1.1.2 Juste valeur des instruments financiers dérivés sur matières premières

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières au 30 juin 2021 et 31 décembre 2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux de trésorerie	2,9	-	9,0	-	-	-	2,4	-
Total	2,9	-	9,0	-	-	-	2,4	-

9.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change. Le risque de change comprend :

- ▶ le risque de transaction associé aux achats et ventes effectués par les sociétés du Groupe dans le cadre de leurs activités courantes ;
- ▶ le risque de transaction associé aux opérations de cessions et acquisitions ;
- ▶ le risque de juste valeur associé aux contrats de construction ;
- ▶ le risque de change associé aux actifs et passifs libellés en devises étrangères incluant les prêts et emprunts souscrits auprès des filiales ;
- ▶ le risque de conversion qui naît lors de la consolidation des comptes des filiales ayant pour devise fonctionnelle une devise autre que l'euro.

Les filiales du Groupe opèrent principalement localement et dans leur devise, l'exposition du Groupe au risque de transaction associé aux achats et ventes est donc limitée.

Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili, en Chine et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs en fonction de différents indicateurs internes et externes.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la

plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (*swaps* de change, *cross currency swaps*...) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de sensibilité est établie sur la base de la situation de l'endettement financier net (y compris instruments financiers dérivés) et des dérivés qualifiés de couverture d'investissement net à la date de clôture. Au 30 juin 2021, il n'y a pas d'instrument qualifié de couverture d'investissement net.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

Impact sur le résultat du risque de change après impact des dérivés de change

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro générerait un gain ou une perte de 8,3 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de change

Au 30 juin 2021, il n'y a pas de passif financier (dettes et dérivés) qualifié de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro ne générerait donc pas d'impact négatif ou positif en capitaux propres au titre des couvertures d'investissement net.

9.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Encours des dettes financières

(en %)	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	17 %	37 %	19 %	32 %
Fixe	75 %	55 %	74 %	61 %
Fixe indexé à l'inflation	8 %	8 %	7 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Endettement financier net (hors dettes de location)

(en %)	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	- 52 %	- 15 %	- 36 %	- 14 %
Fixe	138 %	101 %	124 %	102 %
Fixe indexé à l'inflation	14 %	14 %	12 %	12 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

La dette indexée à l'inflation correspond exclusivement à des titres émis par Aguas Andinas au Chili. Il s'agit d'emprunts obligataires à taux fixe en Unidad de Fomento (unité monétaire chilienne ajustée de l'inflation).

9.1.3.2 Analyse de sensibilité au risque de taux

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers ayant une composante de taux d'intérêt) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une variation des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

Impact sur le résultat après prise en compte des dérivés de taux

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, y compris la dette indexée à l'inflation, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêt, une perte ou un gain de 10,0 millions d'euros.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, une perte de 0,4 million d'euros liée à la variation de juste valeur des dérivés non documentés. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt générerait *a contrario* un gain de 0,4 million d'euros.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des *swaps*), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

9.1.3.1 Instruments financiers par type de taux

La ventilation par type de taux de l'encours des dettes financières et de l'endettement financier net, avant et après prise en compte des instruments dérivés de couverture, est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de taux

Une augmentation de 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain de 2,1 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie comptabilisée dans les états de situations financières. *A contrario*, une diminution de 1 % générerait une perte de 1,3 million d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au faible niveau des taux court terme (inférieurs à 1 %) applicables à un certain nombre d'actifs et passifs financiers.

9.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

9.2.1 Activités opérationnelles

Chaque *business unit* évalue le risque de contrepartie sur les activités opérationnelles en fonction de la typologie de son portefeuille clients et des aléas économiques et sanitaires. Elle documente la méthodologie retenue dans une matrice des risques de non recouvrement mise à jour pour tenir compte des évolutions précitées.

Les dépréciations sur créances clients et autres débiteurs sont présentées ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Brut	Dépréciation & Perte de valeur	Net	Brut	Dépréciation & Perte de valeur	Net
Clients et autres débiteurs	5 016,2	(489,8)	4 526,4	4 840,9	(516,6)	4 324,3
Total	5 016,2	(489,8)	4 526,4	4 840,9	(516,6)	4 324,3

L'encours brut des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

Clients et autres débiteurs	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au delà d'1 an				
			Total	Total	Total		
(en millions d'euros)							
Au 30 juin 2021	193,2	16,5	71,8	281,5	724,6	4 010,1	5 016,2
Au 31 décembre 2020	235,3	37,8	81,6	354,7	742,5	3 743,7	4 840,9

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des créances clients et autres débiteurs qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

L'antériorité des créances échues non dépréciées peut varier significativement en fonction des catégories de clients auprès desquelles les sociétés du Groupe exercent leur activité, selon qu'il s'agit d'entreprises privées, de particuliers ou de collectivités publiques. Conformément aux termes d'IFRS 9, les entités du groupe SUEZ constituent des matrices de risques de non recouvrement sur leurs créances commerciales par catégorie homogène de clients,

adaptées à leurs réalités locales, au regard des taux d'impayés observés dans un passé récent sur des créances à profil de risque de crédit similaire. Elles mettent à jour les matrices au moins une fois par an et les utilisent pour calculer les dépréciations en fonction des taux d'impayés attendus sur chacune des catégories homogènes de clients.

Évolution du poste dépréciations clients et autres débiteurs :

(en millions d'euros)	Dépréciations clients et autres débiteurs
Au 31 décembre 2020	(516,6)
Dotations liées à risques crédits supplémentaires	(68,4)
Reprises pour excédent/extinction du risque	79,4
Reprises par la contrepartie des pertes irrécouvrables	16,6
Effets de périmètre, change et divers	(0,8)
Au 30 juin 2021	(489,8)

9.2.2 Activités financières

Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)

Le risque de contrepartie est suivi pour chaque ligne de prêt.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et d'éléments objectifs de marché (*credit default swap*, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

Au 30 juin 2021, la décomposition des contreparties par type de notation sur les postes « trésorerie et équivalents de trésorerie » ainsi que sur les instruments financiers dérivés actifs est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Total	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)	Total	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)
Exposition aux contreparties	6 115,7	96 %	3 %	1 %	5 524,0	95 %	4 %	1 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts ne donnant pas le contrôle ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

9.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe pourrait être exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La politique de financement du Groupe s'appuie sur les principes suivants :

- ▶ politique active de diversification des sources de financements entre le marché bancaire et le marché des capitaux ;
- ▶ profil de remboursement équilibré des dettes financières.

La décomposition des liquidités (trésorerie, ressources externes et facilités de crédit) est présentée ci-après :

(en millions d'euros)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés	168,3	54,9
Placements financiers liquides	216,2	213,7
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	5 639,7	5 105,9
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif	103,4	216,7
Trésorerie active	6 127,6	5 591,2
Tirages sur facilités de crédit confirmées	450,0	417,0
Facilités de crédit confirmées non utilisées ^(a)	3 266,8	3 365,0
Total facilités de crédit^(b)	3 716,8	3 782,0
Tirages sur facilités de crédit confirmées	450,0	417,0
Autres emprunts bancaires	709,1	609,2
Ressources bancaires	1 159,1	1 026,2
% de l'encours de dettes financières (hors découverts bancaires et compte courants passifs de trésorerie)	9,3 %	8,1 %
Emprunts obligataires	10 811,9	10 816,7
Titres négociables à court terme	295,0	747,0
Financements par les marchés de capitaux	11 106,9	11 563,7
% de l'encours de dettes financières (hors découverts bancaires et compte courants passifs de trésorerie)	89,4 %	90,8 %
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés	168,3	54,9
Placements financiers liquides	216,2	213,7
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	5 639,7	5 105,9
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie passifs	(1 053,2)	(1 084,7)
Trésorerie disponible	4 971,0	4 289,8

(a) 91 % des lignes non tirées sont centralisées au 30 juin 2021.

(b) 86 % des lignes de crédit totales sont centralisées au 30 juin 2021. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement pour les principaux investissements qu'il envisage seront assurés par sa trésorerie disponible, les cessions de titres d'OPCVM détenus à des fins de transaction, ses flux de trésorerie futurs issus des activités

opérationnelles et l'utilisation éventuelle des facilités de crédit dont il bénéficie ou le recours aux marchés de capitaux dans les limites autorisées par le Conseil d'Administration.

Au 30 juin 2021, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

Au 30 juin 2021 (en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	2025	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	10 811,9	42,5	708,6	455,8	522,5	1 088,7	7 993,8
Titres négociables à court terme	295,0	130,0	165,0	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	450,0	5,3	3,1	13,3	420,6	6,3	1,4
Autres emprunts bancaires	709,1	47,8	51,1	208,0	143,9	70,0	188,3
Autres emprunts	159,6	76,3	20,7	5,7	5,3	4,6	47,0
Emprunts	12 425,6	301,9	948,5	682,8	1 092,3	1 169,6	8 230,5
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	1 053,2	1 053,2	-	-	-	-	-
Encours des dettes financières	13 478,8	1 355,1	948,5	682,8	1 092,3	1 169,6	8 230,5
Actifs financiers qualifiant et désignés à la juste valeur par résultat	(168,3)	(168,3)	-	-	-	-	-
Placements financiers liquides	(216,2)	(216,2)	-	-	-	-	-
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie	(5 639,7)	(5 639,7)	-	-	-	-	-
Endettement net hors dette de location et hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	7 454,6	(4 669,1)	948,5	682,8	1 092,3	1 169,6	8 230,5

Au 30 juin 2021, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

(en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	2025	> 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	2 061,5	125,9	246,8	221,7	200,4	167,8	1 098,9

Au 30 juin 2021, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants (montants nets) :

(en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	2025	> 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	(65,1)	(0,7)	(25,8)	(21,5)	(16,2)	(10,8)	9,9

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un passif, et de signe négatif dans le cas d'un actif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

(en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	2025	> 5 ans
facilités de crédit	3 266,8	18,4	207,3	154,0	189,8	148,7	2 548,6

Au 30 juin 2021, aucune contrepartie ne représentait plus de 5% des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

Note 10 Informations relatives aux contrats de location

Les analyses suivantes présentent les principaux postes relevant des contrats de location.

10.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent comme suit par catégorie :

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installation technique, et outillage industriel	Matériel de transport	Autres	Total
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	111,9	522,7	72,9	456,6	3,9	1 168,0
Entrées d'actifs	10,7	19,3	20,1	60,0	1,4	111,5
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	(5,4)	(50,6)	(17,6)	(67,4)	(0,8)	(141,8)
Résiliations	(5,5)	(4,2)	(1,3)	(4,9)	-	(15,9)
Variations de périmètre	5,1	0,9	(1,4)	(3,6)	(1,0)	-
Change et divers	0,5	4,6	0,3	3,1	0,1	8,6
Valeur nette comptable au 30 juin 2021	117,3	492,7	73,0	443,8	3,6	1 130,4

10.2 Charges locatives bénéficiant d'exemptions dans le cadre de la norme IFRS 16

Au 30 juin 2021, les éléments suivants continuent à être présentés en charges locatives.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Contrats de location à court terme	47,8	46,4
Contrats de location à faible valeur	16,0	10,3
Charges sur loyers variable	2,3	1,9
Autres	10,0	13,8
Total	76,1	72,4

10.3 Dette de location

Au 30 juin 2021, les flux actualisés sur l'encours de la dette de location par date de maturité se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	2021	2022	2023	2024	2025	Au-delà de 2025
Dette de location	1 196,6	130,2	240,9	195,4	148,5	104,6	377,0

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Remboursement de la dette de location	155,3	164,8
Charge d'intérêt liée aux passifs locatifs	12,8	14,4
Charges locatives bénéficiant d'exemptions à IFRS 16	76,1	72,4
Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location	244,2	251,6

10.4 Information sur les contrats de location simple – SUEZ bailleur

Ces contrats concernent principalement des installations de dessalement ou des unités mobiles mises à la disposition des clients de SUEZ WTS.

Le tableau suivant présente la valeur nette comptable des immobilisations données en location par catégorie :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Constructions	149,4	138,8
Équipements	53,3	54,3
Total	202,7	193,1

Les revenus locatifs du premier semestre 2021 correspondent aux loyers minimaux et représentent 47,1 millions d'euros.

Note 11 Participations ne donnant pas le contrôle

Les « Participations ne donnant pas le contrôle » s'élevaient à 2 607,5 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 2 642,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Elles concernent principalement :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Groupe Agbar	850,1	868,9
WTS	632,4	610,7
SUEZ NWS	615,4	593,2

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres consolidés.

Au 30 juin 2021, sur la contribution totale du groupe Agbar, 635,0 millions d'euros proviennent de la société opérationnelle Aguas Andinas cotée à la Bourse de Santiago de Chile (Chili). Cette société est consolidée au sein du groupe SUEZ en intégration globale au taux d'intérêt de 25,1 % par l'intermédiaire des entités suivantes :

- ▶ la société IAM, également cotée à la Bourse de Santiago de Chile, consolide Aguas Andinas par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,1 % ;

- ▶ le groupe Agbar consolide la société holding IAM par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,1 % ;

- ▶ enfin, SUEZ consolide le groupe Agbar par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 100 %.

Sont présentés ci-après les états financiers consolidés résumés du groupe Aguas Andinas, extraits des données publiées (non auditées) les plus récentes soit au 31 mars 2021.

États de situations financières résumés (à 100 %)

(en millions d'euros)	31 mars 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants	2 201,2	2 110,3
Actifs courants	385,6	346,2
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>214,6</i>	<i>200,4</i>
Total Actif	2 586,8	2 456,5
Capitaux propres part du Groupe	1 041,8	963,1
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Total capitaux propres	1 041,8	963,1
Passifs non courants	1 250,1	1 213,9
Passifs courants	294,9	279,5
Total Passif et capitaux propres	2 586,8	2 456,5
Dividendes à 100 % versés au titre de l'exercice précédent	71,8	56,5
Taux de change clôture CLP/EUR	844,7	872,9

Comptes de résultat résumés (à 100 %)

(en millions d'euros)

	31 mars 2021	31 mars 2020 ^(a)
Chiffre d'affaires	156,5	158,9
Résultat opérationnel courant	73,2	83,4
Résultat net part du Groupe	44,0	52,1
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	-	0,6
Résultat net	44,0	52,7
dont résultat des activités poursuivies	44,0	51,2
dont résultat des activités non poursuivies	-	1,5
Autres éléments du résultat global	1,0	-
Résultat global de l'exercice	45,0	52,7
Taux de change moyen CLP/EUR	872,3	886,2

(a) Aguas Andinas a cédé sa participation dans sa filiale Essal le 13 octobre 2020. En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le compte de résultat au 31 mars 2020 a été retraité pour faciliter la comparaison.

Note 12 Provisions

(en millions d'euros)

	31 décembre 2020	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variations liées à la désactualisation ^(a)	Écarts de change	Autres	30 juin 2021
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	708,1	17,5	(25,1)	-	-	4,1	10,1	(38,1)	676,6
Risques sectoriels	53,0	29,1	(0,4)	-	-	-	1,4	-	83,1
Garantie	28,3	5,3	(3,8)	-	-	-	0,6	(1,0)	29,4
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	61,6	3,9	(8,8)	(2,6)	0,9	-	0,6	19,0	74,6
Reconstitution de sites	540,6	17,0	(16,9)	-	0,2	6,3	5,6	0,7	553,5
Restructurations	101,5	152,9	(79,5)	-	(0,1)	-	0,2	-	175,0
Autres risques	462,6	51,5	(51,7)	(0,1)	0,6	1,5	5,2	(6,7)	462,9
Total Provisions	1 955,7	277,2	(186,2)	(2,7)	1,6	11,9	23,7	(26,1)	2 055,1
Total provisions courantes	541,8	203,2	(125,0)	(2,6)	1,1	1,4	9,5	18,9	648,3
Total provisions non courantes	1 413,9	74,0	(61,2)	(0,1)	0,5	10,5	14,2	(45,0)	1 406,8

(a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts calculée sur le montant net des engagements de retraite et de la juste valeur des actifs de couverture, conformément à la norme IAS 19 révisée.

Le poste provisions enregistre une variation de 99,4 millions d'euros sur le premier semestre 2021.

Cette évolution est expliquée par :

- ▶ une dotation de 87,5 millions d'euros en provision pour restructurations correspondant aux coûts de rapprochement des groupes SUEZ et Veolia ;
- ▶ la variation positive des écarts de change à hauteur de 23,7 millions d'euros essentiellement sur le dollar américain pour 9,3 millions d'euros, sur la livre sterling pour 4,6 millions d'euros, sur le peso chilien pour 2,1 millions d'euros et sur le dollar de Hong-Kong pour 2,1 millions d'euros ;
- ▶ la variation négative des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme pour 38,1 millions d'euros liée essentiellement à la variation des écarts actuariels figurant dans la colonne « Autres ».

Les flux de dotations et reprises ainsi que les variations liées à la désactualisation des provisions sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2021 :

(en millions d'euros)

	Dotations nettes 2021
Résultat des activités opérationnelles	88,3
Autres produits et charges financiers	11,9
Total	100,2

Note 13 Paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire sont les suivants :

(en millions d'euros)	(Charge) de la période	
	30 juin 2021	30 juin 2020
Plans d'attribution d'actions et d'unités de performance ^(a)	(25,1)	(3,9)
Augmentations de capital réservées aux salariés ^(b)	(23,9)	0,1
Plans de rémunération à long terme ^(c)	(1,5)	5,9
Total	(50,5)	2,1

(a) En 2021, cette ligne comprend une charge complémentaire relative à la revalorisation des unités de performance des plans 2019 et 2020 en application des dispositions du règlement de ces plans en cas de changement de contrôle de la société SUEZ S.A. avant la fin de la période d'acquisition des droits.

(b) En 2021, la charge IFRS 2 directement liée à la décote sur augmentations de capital réservées aux salariés s'élève à -24,5 millions d'euros. En 2020 et 2021, l'impact des *Share Appreciation Rights* est présenté après couverture par des warrants (soumis à la norme IFRS 9).

(c) En 2021, cette ligne comprend une dotation de provision pour plans de rémunération à long terme pour -1,5 million d'euros en application de la norme IAS 19. En 2020, cette ligne comprenait une reprise de provision pour 9,2 millions d'euros relative au plan de 2017 dont la période d'attribution est échue. Cette reprise de provision était la contrepartie du montant versé aux bénéficiaires et inscrit dans les frais de personnel.

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2 et d'IAS 19 révisée.

Toutes les opérations et attributions effectuées en 2020 et sur les exercices antérieurs sont décrites dans la Note 20 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020 du Document d'Enregistrement Universel.

13.1 Augmentations de capital réservées aux salariés

Le 16 janvier 2021, SUEZ a lancé son cinquième plan d'actionnariat salarié dénommé *Sharing 2021*. Cette augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France s'inscrit dans une politique de développement de l'actionnariat salarié.

Le 18 mars 2021 à l'issue de l'augmentation de capital résultant de la souscription des salariés français du Groupe, 10 976 645 actions de 4 euros de valeur nominale ont ainsi été créées.

La formule proposée était une formule « Multiple » permettant aux salariés de bénéficier d'un effet de levier pour compléter leur apport personnel ainsi que d'un prix de souscription décoté. Par le biais d'un contrat d'échange avec la banque structurant la formule portant sur la décote, les salariés bénéficient d'une garantie sur leur apport personnel et d'une garantie de rendement minimum.

13.1.1 Impacts comptables liés à l'augmentation de capital en France

Le prix de souscription correspond à la moyenne des cours d'ouverture de l'action SUEZ durant les 20 jours de bourse précédant la date de la décision du Directeur Général fixant l'ouverture de la période de souscription/rétractation diminué de 15 %, soit 14,59 euros.

En application d'IFRS 2, une charge est comptabilisée dans les comptes de SUEZ en contrepartie des capitaux propres. Pour la décote, la charge comptable correspond à la différence entre la juste valeur de l'action souscrite et le prix de souscription. La juste valeur tient compte de la condition d'incessibilité des titres sur une période de 5 ans, prévue par la législation française, ainsi que du gain d'opportunité implicitement supporté par SUEZ en permettant à ses salariés de bénéficier de conditions de tarification plus favorables que celles qu'ils pourraient obtenir en tant que particuliers.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ▶ taux d'intérêt sans risque à 5 ans : 0 % ;
- ▶ taux de financement pour un salarié : 0 % ;
- ▶ coût du prêt de titres : 0,80 % ;
- ▶ spread de volatilité : 1,92 %.

Il en résulte une charge totale de -24,5 millions d'euros sur le premier semestre 2021 dans la mesure où l'avantage consenti par le Groupe en faveur des salariés souscripteurs était déjà connu au 30 juin 2021 (valeur de l'avantage par action et nombre d'actions souscrites).

		Sharing Multiple	Total
Montant souscrit (millions d'euros)		188,4	188,4
Nombre d'actions souscrites (millions)	(a)	11,0	11,0
valeur brute de l'avantage consenti (€/action)	b1	2,57	
coût d'incessibilité pour le salarié (€/action)	b2	(0,68)	
mesure du gain d'opportunité (€/action)	b3	0,33	
Avantage consenti aux salariés (€/action)*	(b) = b1+b2+b3	2,23	
Charge comptabilisée	-(a) X (b)	(24,5)	(24,5)

* Lorsque l'avantage consenti aux salariés est négatif, celui-ci est ramené à 0.

L'abondement net dont bénéficie les salariés a été versé en numéraire par SUEZ et a été comptabilisé en charges de personnel.

La valorisation de la charge comptabilisée dépend, entre autres, de l'appréciation du gain d'opportunité. Une variation de +/- 0,5 point de ces taux aurait les impacts suivants sur la charge comptabilisée :

	Sharing Multiple	Total
Sensibilité <i>(évolution de la charge en millions d'euros)</i>		
Augmentation du gain d'opportunité de +0,5 %	(1,0)	(1,0)

Note 14 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2021 s'élève à 74,6 millions d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

LITIGES ARGENTINS

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais ENGIE – et ses coactionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fé ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fé se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fé a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de

redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. La proposition prévoyait un premier paiement de 20% (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars américains) lors de l'homologation et un second paiement de 20% en cas d'indemnisation par l'État argentin. ENGIE et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fé. Par ailleurs, en juin 2011, le CIRDI a procédé à la nomination d'un expert afin d'évaluer de manière définitive le montant de la réparation au titre des préjudices subis. Les rapports portant sur les concessions de Buenos Aires et de Santa Fé ont été remis par l'expert au CIRDI respectivement en septembre 2013 et en avril 2014.

Concernant la concession de Buenos Aires, le CIRDI a rendu sa décision le 9 avril 2015, qui condamne la République argentine à verser 405 millions de dollars américains aux actionnaires d'Aguas Argentinas en réparation du préjudice subi (dont 367 millions de dollars américains à SUEZ et ses filiales). Début août 2015, cette décision a fait l'objet d'un recours en nullité de la part de la République argentine devant un Comité *ad hoc* du CIRDI. Ce recours a été rejeté en mai 2017, rendant la décision du CIRDI définitive. En avril 2019, le gouvernement argentin et les actionnaires d'Aguas Argentinas ont conclu et mis en œuvre un accord transactionnel de règlement en application de la sentence du CIRDI, au titre duquel SUEZ et ses filiales ont perçu un montant en numéraire de 224,1 millions d'euros.

Concernant la concession de Santa Fé, le CIRDI a condamné la République argentine, par une décision du 4 décembre 2015, à verser 225 millions de dollars américains aux actionnaires d'Aguas Provinciales de Santa Fé au titre de la résiliation du contrat de concession, l'intégralité de ce montant étant ainsi dû à SUEZ et ses filiales. La République argentine a introduit un recours en nullité devant un Comité *ad hoc* du CIRDI en septembre 2016. Ce recours a été rejeté en décembre 2018, rendant la décision du CIRDI définitive.

La situation n'a pas connu d'évolution depuis cette dernière date.

LITIGES LIÉS AU PROJET DE PRISE DE CONTRÔLE DE VEOLIA

Conformément à l'Accord de Rapprochement conclu le 14 mai 2021, la Société et Veolia ont notifié des conclusions de désistement dans les instances en cours décrites au Chapitre 18.6 « Litiges liés au projet de prise de contrôle non sollicité de Veolia » du Document d'Enregistrement Universel 2020 du Groupe.

Note 15 Transactions avec des parties liées

Les transactions significatives qui existent entre le Groupe et ses parties liées sont présentées en application de la norme IAS 24. Elles concernent les transactions avec les sociétés associées et coentreprises du groupe SUEZ.

Seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ne sont pas détaillées dans la présente note.

Au 30 juin 2021, ces transactions correspondent pour l'essentiel à des prêts accordés aux coentreprises et entreprises associées dont

le solde dans l'état de situation financière s'élève à 104,0 millions d'euros et dont les principales lignes sont :

- ▶ 35,8 millions d'euros avec des coentreprises dans les métiers de l'Eau en Europe ;
- ▶ 41,1 millions d'euros avec des sociétés associées en charge de la mise en service et de l'exploitation d'incinérateurs au Royaume-Uni ;
- ▶ 13,0 millions d'euros avec une coentreprise basée au Koweït pour le contrat de maintenance d'une usine de traitement de l'eau.

Note 16 Événements postérieurs à la clôture

Néant.



Déclaration de la personne responsable du Rapport Financier Semestriel

Paris, le 28 juillet 2021

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport Semestriel d'Activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bertrand Camus
Directeur Général
SUEZ



Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ, relatifs à la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 28 juillet 2021

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Achour Messas

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Jean-Christophe Goudard

SUEZ

Société anonyme au capital
de 2 557 356 896 euros
Tour CB21 – 16, place de l'Iris
92040 Paris La Défense Cedex
tél. +33 (0)1 58 81 20 00

433 466 570 R.C.S. NANTERRE

www.suez.com

Crédit photo : Getty Images.

Création et réalisation : Agence Marc Praquin.

